

GUIDE NATIONAL

FORMATION DE COPPOS-HAÏTI ET ALLIES

Devise: Chanje Leta, Chanje Lavi

THEME

Résumé de Formation sur l'Implantation, l'Implémentation et les Stratégies des Départements Géographiques et Electoraux Suivi des Bureaux Politiques, les Clubs de Famille et l'Application du Partenariat Public Privé (Plan I, Plan II et Plan III) de COPPOS- HAITI ET ALLIES.

FEVRIER 2026

GID TRAVAY POU FOMATÈ YO

REG JWÈT LA

1. Salitasyon ak prezantasyon manm biwo yo.
2. Telefòn yo dwe sou silans oubyen sou vibrasyon.

3. Twa (3) mo kle fòmasyon an:

A) Lè b) Moman c) Swivi

4. Pwotokòl nou dwe swiv nan seminè fòmasyonan:

a) Chak moman nap pran la pawòl:

b) Nap di: prezidan, manm biwo yo, asanble (Salitasyon).

4.1) Nap di non nou, kote nou fèt ak kote nou rete kounya ki pati politik oubyen òganizasyon nou reprezante, kiyès ki envite w? (Prezantasyon)

5. Nou vin nan yon fòmasyon politik enstitisyonèl, nou pa nan yon espas deba politik.

6. Fòmasyon sa se **COPPOS-HAITI ET ALLIES** ki òganize l.

7. Prezantasyon envite yo.

8. Prezantasyon fòmasyon an.

OBJECTIF NATIONAL DE COPPOS-HAITI ET ALLIES

COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (**21 000**) membres dans chaque commune, dont sept (**7**) clubs de famille de Cent quarante (**140**) personnes par partis politiques en raison d'un (1) club de famille de vingt (**20**) membres par dirigeant du Bureau Communal (**BC**) à multiplier par les **150** partis politiques faisant partie intégrante de la coalition de **COPPOS-Haïti et alliés ; Ce qui donne un total de Trois million cent cinquante mille (3150 000) membres sur le plan national.** Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur. Ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.

PLAN I

1. DOCTRINE PHILOSOPHIQUE DE COPPOS-HAITI ET ALLIES

- 1- Kisa **COPPOS-HAITI ET ALLIES** a ye?
- 2- Poukisa nou kreye **COPPOS-HAITIETALLIES** a ?
- 3- Men kijan **COPPOS-HAITIETALLIES** wè Leta a.
- 4- Ki avantaj bon rapò Leta a ak sosyete a ?
- 5- Lavi a ka bèl.

I- STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

- a) Mode Opératoire des bureaux politiques de **COPPOS-HAITI et ALLIES**.
- b) Les Partis politiques Comme Agent Multiplicateur
- c) Appellation et fonction des membres des bureaux politiques de **COPPOS HAITI et ALLIES**.
- d) Mode et moyen de communication via :(**WhatsApp, télégramme, Zoom, etc...**)

PLAN II

II- Enumération et élaboration des clubs de familles de **COPPOS-HAITI ET ALLIES**.

III- Zones stratégiques des Communes Géographiques Electorales.

IV- Les grands pôles de **COPPOS HAITI ET ALLIES**

PLAN III

1. Résumé du Partenariat Public Privé (PPP)

1. Objectif PPP
2. Processus de mise en place du PPP
3. Tableau Général du PPP
4. Mise en Œuvre du Projet PPP

5. Opportunités et Atouts pour Haïti développer le PPP
6. Conclusion du PPP

PLAN I

1. Doctrine Philosophique de COPPOS-HAITI et ALLIES

1. KISA COPPOS-HAITI ET ALLIES A YE?

Se yon estrikti politik ki pote non Coalition des partis politiques et des organisations socio- politiques (**COPPOS-HAITI ET ALLIES**) ki pran nesans jou kite 7avril 2017. Se plizyè pati politik ki melanje epi plizyè òganizasyon sosyopolitik ki wè nesese pou yo makònen tèt yo ansanm pou kreye yon estrikti politik fò, byen madre politikman epi ideyolojikman kap sèvi zouti pou klas dominan yo ansanm ak mas popilè yo pou rive pote flanbo libète-egalite-fratènite a nan kat kwen peyi a alawonnbadè. **COPPOS-HAITI ET ALLIES** se yon estrikti **CENTRISTE** ki anbrase lide travayis. Sèl fason pou vini manm, fòk ou reprezante yon estrikti kise : yon pati politik oubyen yon òganizasyon sosyopolitik.

1.2.-POUKISA NOU KREYE COPPOS-HAITI ET ALLIES ?

-  Lè n'gade tout estrikti politik epi òganizasyon sosyopolitik sa yo ap reflechi ansanm, diskite sou pwoblematik peyi an kap vin pi manganmen chak jou.
-  Lè n'gade kouman yon bann ak yon pakèt pil pati politik fonksyonse grenn pa grenn simen konfizsyon nan lavi politik peyi a, sa ki lakòz souvan eleksyon yo gen tandans mal dewoule.
-  Lè n'gade tout batay nou rive mennen pou pote yon amelyorasyon san kondisyon nan lavi pèp ayisyen an pa janm rive pote yon rezilta tout bon vre.
-  Lè n'konsidere nesese ki genyen pou tout sak sanble rasanble, nou konstate ke li ta bon anpil pou gen plizyè gran kouran politik ki reyini tout pati politik sa yo.
-  Lè n'gade peyi a ap degengole fizikman ak sosyalman depi byen lontan sa ki lakoz pèp ayisyen an, sitou sa ki pi pòv yo ap monte yon maswife jounen jodi a.
-  Lè n'pran konsyans batay pou chanje eskanp figi peyi a epi angajel sou chimen devlopman se zafè pa nou menm ayisyen natif natal ki klè sou idantite nou ak santiman apatenans nou.
-  Lè n'konsidere pa gen kolaborasyon ant Leta ayisyen an epi popilasyon an.

Nou pran inisyativ mete sou pye estrikti politik sa ki se **Coalition des partis politiques et des organisations socio-politiques (COPPOS-HAITI ET ALLIES)**. Estrikti politik sa genyen kòm objektif prensipal pran pouvwa a pou **Chanje Leta, Chanje Lavi** pèp ayisyen

1.3.-MEN KI JAN COPPOS-HAITI ET ALLIES WE LETA A:

Nan vizyon **COPPOS-HAITI ET ALLIES : Chanje Leta, Chanje Lavi**, se tout yon sistèm kap devlope, epi tout yon filozofi kap alimante sistèm sa. Leta pou nou se yon gwo moso nan òganizasyon sosyete a, kap mennen bak peyi a sou baz yon kantite prensip epi règleman. Se yon group responsab ki pou aplike epi fè aplike tout règleman lejislasyon an kap pèmèt peyi a epi tout sosyete a evolye sou pant yon amelyorasyon manch long ; pou peyi a vin pi kòdyòm, pou popilasyon an vin pi konfòtab chak jou pi plis. Nan sans sa Leta a se yon antite ki gen pou responsabilite, pote lavi, òganize lavi, amelyore lavi, kontwòle lavi, ankadre lavi pèp ayisyen an. An jeneral Leta a se yon ògàn ki pou makònen ak tout rès sosyete a. Se nan zantray sosyete a li sòti, se nan modèl sosyete a li dwe kanpe, se sou abityè yo, mès ak koutim sosyete a pou l' chita, pou l' bay bon jan rezilta... Nan sans sa **COPPOS-HAITI ET ALLIES** kwè ke nou tout se Leta. Tout moun kap viv sou bout tè Ayiti a kòm natif natal antre otomatikman nan konstitisyon Leta a. Ki donk deblozay Leta a se deblozay tout sosyete a, pèfòmans Leta a se pèfòmans tout sosyete a. Pa dwe gen twou vid nan relasyon ant moun ki reprezante Leta a ak rès sosyete a.

1.4.-KI AVANTAJ BON RAPO LETA AK SOSYETE A?

Tout sosyete kap dewoule sou dezakò ant Leta ak rès popilasyon l' se yon sosyete kapplonje nan ravin chak jou pi plis. Se sèl lyen òganik ant Leta a ak sitwayen yo ki ka garanti lavi miyò pou tout moun. Se kondisyon sa yo kap bay san mank kokenn chenn atou sosyal yo rele konsyans nasyonal la kap fè nou dekouvri tankou :

1. Lanmou youn pou lòt
2. Fratènite
3. Espri pataj
4. Espri kolaborasyon
5. Lanmou poul avi
6. Espri patriyòt
7. Espri nasyonalis
8. Espri pwogresis

1.5.-LAVI A KA BEL

Se konsepsyon filozofik sa a, kap flanbe nan kò tout manm estrikti sa ki se Coalition des partis politiques et des organisations socio-politiques (**COPPOS-HAITI ET ALLIES**) ki bay tèt li kòm estrateji :

- 1-Travay pou rezoud divizyon kap dechire sosyete a pak an pak la.
- 2-Travay pou tout sektè nan peyi a rive mache kòt a kòt.
- 3-Defann ak tout fòs enterè politik,sosyal,elatriye tout pèp ayisyen an.
- 4-Planifye jan sa dwe ye devlopman peyi a sou tout fòm.
- 5-Kolabore ak tout sektè kle nan peyi a pou n'rejwenn dwa granmoun nou.
- 6-Travay pou yon lòt sosyete tou nèf ki reponn a bezwen peyi a,nan tout sans.
- 7-Travay pou sòti peyi a nan tèt chaje ekonomik lap viv la.
- 8- Pèmèt tout ayisyen gen meyè kondisyon pou yo viv.
- 9-Travay pou chak sitwayen ka aprann konnen dwa ak devwa yo.

DROITS ET DEVOIRS DES MEMBRES

Dans le cadre de sa mission et afin de favoriser une participation active, équitable et structurée, **COPPOS-HAITI ET ALLIES** établit les droits et les devoirs de ses membres. Depuis le 10 avril 2025, les droits et devoirs sont appliqués. Tout membre souhaitant bénéficier des opportunités offertes par l'institution doit impérativement remplir les conditions suivantes.

Droits des Membres

Tout membre en règle avec les exigences de l'administration a droit à :

- . Participer aux programmes d'emploi, de dons et de subventions (y compris universitaires) proposés par l'institution.
- . Prendre part aux élections internes et/ou externes organisées par **COPPOS-HAITI ET ALLIES**.
- . Accéder aux activités, ressources et formations mises à disposition des membres.

Devoirs des Membres

Pour maintenir son statut actif et bénéficier des droits susmentionnés, chaque membre doit :

- Fournir des justificatifs d'impôts sur le revenu.
- Présenter un certificat de Bonne Vie et Mœurs valide.
- Fournir un certificat de Police émis par la Direction Centrale de la Police Judiciaire.
- Fournir un casier judiciaire valide délivré par le Tribunal de Première Instance,
- Soumettre une copie valide de la carte d'identification nationale (NIU).
- Fournir une copie du Numéro d'Immatriculation Fiscale (NIF).
- Présenter un Curriculum Vitae (CV) à jour, accompagné des pièces justificatives.
- Payer une cotisation mensuelle de 500 HTG, chaque 10 du mois.
- Payer la contribution obligatoire de 10% sur le salaire mensuel
- Payer la contribution obligatoire de 10% sur les revenus mensuels
- Payer mensuellement 50% des frais de fonctionnements et/ou subventions, une fois élu ou nommé par arrêté présidentielle ou autres.
- Prouver ses compétences en lien avec ses prétentions professionnelles.
- Intégrer au moins cinquante (50) groupes WhatsApp mise à part les groupes qui gèrent la communication entre les bureaux politiques de **COPPOS-HAITI ET ALLIES**

1. Ansanm nou pral travay pou n enplante **COPPOS-HAITI ET ALLIES** nan kat (4) kwen peyi a pou ansanm nou rive pran pouvwa a, pou n' **Chanje Leta, Chanje Lavi**.

Structure Organisationnelle des bureaux politiques de COPPOS-HAITI et ALLIES.

1. Mode opératoire des bureaux politiques de COPPOS-HAITI ET ALLIES.

1-Un (1) **Bureau Politique National (BPN)**:Treize (13) membres.

2-Douze (12) **Bureaux Politiques Départementaux Administratifs (Co.BPDA)**: Trois(3) membres.

3-Douze (12) **Bureaux Politiques Départementaux(BPD)**:Treize(13) membres.

vingt deux mille cinq cents (22500) **Bureaux Politiques Communaux(BPC)**: sept(7) membres
Pour les vingt deux mille cinq cents vingt-Cinq(22525) bureaux politiques on a cent cinquante sept mille-Cinq cents (157500) dirigeants.

N.B : Tous les bureaux **BPN , BPD , CO-BPDA** ce sont les dirigeants des bureaux politiques communaux (BPC) qui y siègeront par représentativité.

Mode Opérateur des Bureaux Politiques:

BPN : $13 * 1 = 13$

CO-BPDA : $3 * 12 = 36$

BPD : $13 * 12 = 156$

BPC : $150 * 150 = 22\ 500$

Total Clubs : total bureaux communaux* nombre de clubs par bureaux politiques communaux

Total Clubs = $22\ 500 * 7$

Total Clubs = 157 500 clubs

Total Membres : nombre de clubs * nombre de personnes par club

Total Membres : $157\ 500 * 20 = 3\ 150\ 000$ membres.

Donc L'objectif national de COPPOS-HAITI ET ALLIES est trois million cent cinquante mille (3 150 000) membres.

Total Bureaux Politiques : Vingt – deux – mille cinq cent vingt-cinq (22 525)

Total Dirigeants : Cent cinquante sept mille cinq cent (157 500)

Total Membres : trois million cent cinquante mille (3 150 000) membres.

2.1.2 Différents bureaux politiques de COPPOS-HAITI ET ALLIES

BPN = Bureau Politique National

BPD=Bureau Politique Départemental

BPC=Bureau Politique Communal

CO.PBDA=Bureau Politique Départemental Administratif

BPNE=Bureau Politique National Elargi.

2.1.3.-Bureau Politique Départemental Administratif(**Co.BPDA**) se compose de trois personnes :

- a) Vice-Président Principal
- b) Vice- Président Adjoint
- c) Secrétaire rapporteur

2.1.4. Ce bureau est chargé de gérer l'ensemble de logistiques, de matériels et des ressources humaines. Pour faire partie de ce bureau il faut être originaire du département et habite dans la capitale.

2-Appellation et fonction des membres des bureaux politiques de COPPOS-HAITI et ALLIES.

2.2.1.-Le Bureau Politique National(BPN) est composé de Treize(13) membres:

- 1. Président
- 2. Vice- Président chargé des Affaires Politiques
- 3. Vice- Président chargé de la délégation Nationale I
- 4. Vice- Président chargé de la délégation Nationale II
- 5. Vice- Président chargé des Affaires Administratives
- 6. Vice- Président chargé des Finances et de la Trésorerie
- 7. Vice- Président chargé de l'Exécutif
- 8. Vice- Président chargé de Rédaction I
- 9. Vice- Président chargé de Rédaction II
- 10. Vice- Président chargé des Organisations et des relations internationales
- 11-Vice- Président chargé des Relations Publiques et Porte- Parole
- 12-Vice- Président chargé des Affaires Juridiques
- 13-Vice- Président chargé des conseils/Grand Conseiller

2.2.2.-LesBureaux Politiques des Départements(BPD) sont ainsi composés de Treize (13) membres:

1. Vice- Président Départemental Principal
2. Vice- Président chargé des Affaires Politiques
3. Vice -Président chargé de la délégation départementale I
4. Vice- Président chargé de la délégation départementale II
5. Vice- Président chargé des Affaires Administratives
6. Vice- Président chargé des finances et de la trésorerie
7. Vice- Président chargé de l'Exécutif
8. Vice- Président chargé de Rédaction I
9. Vice- Président chargé de Rédaction II
10. Vice- Président chargé des organisations et des Relations Internationales départemental
11. Vice- Président chargé des Relations Publiques et porte-parole départemental
12. Vice- Président chargé des Affaires Juridiques départemental
13. Vice- Président chargé des conseils /grand conseiller départemental

N.B : Au bureaux politiques communaux (BPC) on retrouvera les sept dirigeants (7) par partis Politiques et par Communes, Ce qui fera 7 dirigeants * 150 Partis politiques *150 communes =157 500 dirigeants

2.3.-Mode et Moyen de Communication...

Dans le souci d'informer et d'être informé, le Bureau Politique National crée un moyen de communication via des groupes (WhatsApp, Télégramme, Zoom, Signal...)Pour les Bureaux Politiques du **BPD** au **BPSC** montés comme suit :

1. **BPNEPLUSPLUS =BPN+CO.BPDA+BPD+ Commission**
2. **BPNEPLUSPLUS1=BPN+les Vice-Président principal des cent cinquante (150)Communes.**
3. **BPNEPLUSPLUS 2 = BPN + les dirigeants des 22 500 bureaux politiques communaux.**

NB: Mise à part les groupes qui gèrent la communication entre les bureaux politiques de **COPPOS-HAITI ET ALLIES**, chaque membre doit intégrer au moins cinquante (50) autres groupes WhatsApp.

PLAN II

Enumération élaboration des clubs de familles de COPPOS- HAITI et ALLIES

- a. Chaque membre indistinctement doit avoir un club de famille. Chaque club aura un vice-président pour gérer le club de vingt (20) membres au total.
- b-Tous les membres de bureaux politiques de **COPPOS-HAITI ET ALLIÉS** et les vice-présidents des clubs de vingt (20) membres ont le droit de vote et le droit de se présenter aux élections internes ou externes.

COPPOS Haïti Et ALLIES est constitué de deux (2) grands pôles

- A) Un pôle technique
- B) Un Pôle politique

A) Le pôle technique contient Onze (11) départements remplissant les fonctions techniques et exécutives de la coalition

- 1) Le Département Exécutif
- 2) Le Département administratif
- 3) Le Département de la formation
- 4) Le Département des opérations et réseaux
- 5) Le Département de la technologie et communication
- 6) Le Département du suivi des clubs de famille et des partis politiques
- 7) Le Département de la logistique
- 8) Le Département des Archives
- 9) Le Département de la Sécurité
- 10) Le Département du trésor
- 11) Superviseurs managers

B) Le Pôle politique contient :

- 1. Les blocs politiques
- 2. Les partis politique
- 3. BPN
- 4. Les BPD
- 5. Les BPC / BPSC
- 6. Vice-président de Club de Famille /Zéros

-

Les Blocs politiques

COPPOS HAITI ET ALLIES contient dans son rang (150) Partis politiques, regroupés en 13 blocs politiques dont 12 constituées de 11 Partis et le bloc majoritaire de 18 partis présidés par le parti COPPOS-HAITI



1. GPAA: Groupe des Partis pour l'Alternative et Alliés

- **Superviseur / Manager Département** : Salomon Jamil
- **Adjoint Départemental** : Dorcil Emmanuel
- **Département** : Grand'Anse
- **Représentant Départemental** : Widmailleur Moïse

1. **PPUSC** – Unité pour la Solidarité Citoyenne
2. **PPNGPH** – Nouvelle Génération Politique Haiti
3. **PPPHDA** – Parti Politique des Paysans Haïtiens pour le Développement Agricole
4. **PPPDN** – Parti Politique Patriotisme de Développement National
5. **PPMPC** – Mouvement Progressiste des Citoyens
6. **PPDES** – Démocratie pour l'Équité Sociale
7. **PPAFTB** – Flibustier Travailleurs Bilatéral
8. **PPREFONDA** – Reform Nasyonal pou Devlope Ayiti
9. **PPVINANO** – Vizyon pou yon Nasyon Nouvo
10. **PPRAH** – Regroupement d'Aide pour Haïti
11. **PPFOKA** – Fòs ak Onè pou Konstwi Ayiti



2. G8PA: Groupe des Huits(8) Partis et Alliés

- **Superviseur / Manager Département** : Andy Marcelus
- **Adjoint Départemental** : Francky Thelusma
- **Département** : Nippes
- **Représentant Départemental** : Daniel Jean

1. **PPEN** – Parti Politique Entre Nous
2. **PPPAH** – Plateforme des Paysans Actifs Haïti
3. **PPESPOH** – Espoir pour Haïti
4. **PPNEC** – Natif de l'Émancipation Citoyenne
5. **PPREVE-HAÏTI** – Regroupement des Visionnaires Engagés
6. **PPTCCA** – Travay sou Chimen Chanjman Ayiti
7. **PPMOHAH** – Mouvement des Handicapés d'Haïti
8. **PPANGHA** – Action pour une Nouvelle Génération Haïtienne
9. **PPFOTNOUH** – Fédération des Organisations pour une Nouvelle Haïti
10. **PPAVANCE** – Alliance Valeur et Action Nationale
11. **PPRAOROH** – Rasanbleman pou Pwoteksyon ak Rekonstriksyon Onèt



3. COPPENA: Collectif des Organisations Socio-politiques et Partis Politiques pour une Entente Nationale

- **Superviseur / Manager Département** : Phanès Cetoute
- **Adjoint Départemental** : Medjine Charles

- **Département** : Ouest I
- **Représentant Départemental** : Smith Noé

1. **PPJEUNEH** – Jeunesse Unie pour une Émergence Nouvelle Haïti
2. **PPG7** – Génération 7
3. **PPATM** – Association Travailleurs Motivés
4. **PPAVNM** – Visionnaires Nationaux Motivés
5. **PPJSH** – Justice Sociale d’Haïti
6. **PPRAPAUH** – Patriotes Unis d’Haïti
7. **PPOTL** – Organisations de Toussaint Louverture
8. **PPIPGI** – Initiative Progressiste Génération Innovée
9. **PPMCAM** – Citoyens pour l’Avancement Moderne
10. **PPMODEP** – Mouvement pour le Développement
11. **PPMOPODEA** – Mouvement Populaire pour le Développement Agricole



4. FOULH: Forum des Organisations pour l'Unité dans la Lutte Haïtienne

- **Superviseur / Manager Département** : Cassandra Merceus
 - **Adjoint Départemental** : Rosier John Benedick
 - **Département** : Sud-Est
 - **Représentant Départemental** : Milot Bazile
1. **PPMSD** – Mouvement pour la Sauvegarde de la Démocratie
 2. **PPOSH** – Organisation pour le Sauvetage d’Haïti
 3. **PPBRN** – Bloc pour la Refondation Nationale
 4. **PPMOFOPAH** – Forces Patriotiques d’Haïti
 5. **PPREDEH** – Renaissance Éthique
 6. **PPLIBERHA** – Libération et Indépendance
 7. **PPNAD** – Nouvelle Alliance pour la Démocratie
 8. **PPMUDD** – Mouvement Unitaire pour la Démocratie
 9. **PPUNSH** – Union Nationale des Socialistes
 10. **PPGRUC** – Groupement pour la Reconstruction Unifiée des Citoyens
 11. **PPSR** – Sauvetage pour le Renouveau



5. COPPAL: Concertation des Partis Politiques Actifs pour la Liberation

- **Superviseur / Manager Département** : Ismaelle d’Haïti
- **Adjoint Départemental** : Hélène Celan
- **Département** : Nord-Ouest
- **Représentant Départemental** : Beethovens Predelus Charles

1. **PPVIVA** – Vision d’Intégration de Valeur et d’Avancement
2. **PPCEN** – Collectif de l’Espoir National
3. **PPAADH** – Parti Politique des Associations d’Aide pour le Développement d’Haïti
4. **PPMSS** – Solidarité pour le Sauvetage
5. **PPSAJ** – Solidarité Actions Jeunes
6. **PPCOPAH** – Coordination Paysanne Haiti
7. **PPFEDAH** – Fédération pour le Développement des Associations d’Haïti
8. **PPCRH** – Citoyenne Révolutionnaire Haiti
9. **PPOKL** – Konbit ak Libète
10. **PPRPJSH** – Réseaux pour le Progrès de la Justice Sociale d’Haïti
11. **PPHPN** – Humanisme Progrès National



6. RELANCE: Rassemblement vers l'Équité pour la Liberation et l'Action d'une Nation Citoyenne Engagée

- **Superviseur / Manager Département** : Walnick Augustin
- **Adjoint Départemental** : Jean Nephtalie
- **Département** : Nord
- **Représentant Départemental** : Francklin Ducheine

1. **MOPLA** – Mouvman Peyizan Lakay
2. **PPRNDH** – Rassemblement National pour le Développement d’Haïti
3. **PPUNH** – Unité Nationale Haïti

4. **PPMRDC** – Mouvement Réforme Démocratique et Changement
5. **PPUFP** – Union des Forces Progressistes
6. **PPMIDH** – Démocrates Indépendants
7. **PPFPCP** – Front Patriotique pour le Changement
8. **PPACD** – Alliance Citoyenne
9. **PPODESH** – Développement Économique et Social
10. **PPVIME** – Vision Moderne Éducation
11. **PPOJFH**.Parti Politique des Organisations de la Jeunesse Forte D’Haïti



7. REPPNOH: Réseau des Partis Politiques pour une Nouvelle Orientation d' Haïti

- **Superviseur / Manager Département** : Mery Roselene
- **Adjoint Départemental** : André Jean Wilson
- **Département** : Nord-Est
- **Représentant Départemental** : Marcelin Waldeck

1. **PPAIDDH** – Associations Intégrales pour la Défense des Droits des Haïtiens
2. **PPOPBC** – Organisation Patriotique pour la Bienfaisance des Citoyens
3. **PPSYJHAR** – Synergie des Jeunes Haïtiens pour la Reconstruction
4. **PPCAPOIS** – Parti Politique Capois
5. **PPCOCE** – Coalition des Organisations des Citoyens Engagés
6. **PPAJ** – Action des Jeunes
7. **PPMODIF** – Mobilisation pour le Développement Intégral des Femmes
8. **PPKOSMOS** – Parti Politique KOSMOS
9. **PPCC** – Conseils Citoyens
10. **PPSONDAH** – Souveraineté Nationale pour la Démocratie en Haïti
11. **PPEP** – Espoir Populaire



8. VANYAN: Voix des Acteurs Nationaux pour un Avenir Nouvel

- **Superviseur / Manager Département** : Marjorie Turenne
- **Adjoint Départemental** : Dioulie Tellet
- **Département** : Ouest II
- **Représentant Départemental** :

1. **PPCNRH** – Coordinations Nationales pour la Reconstruction d’Haïti
2. **PPARDH** – Action pour la Renaissance Directive d’Haïti
3. **PPONIH** – Organisation Nationale pour l’Intégration des Haïtiens
4. **PPDGA** – Direction des Gagnants Avoués
5. **PPVFH** – Visionnaire des Forces d’Haïti
6. **PPHD** – Haïtiens Dévoués
7. **PPMOFANM** – Mouvman Fanm
8. **PPCOFENHAD** – Confédération des Forces Économiques et Humanitaires
9. **PPOVS** – Organisations Viabes et Solidaires
10. **PPDJS** – Démocratie et Justice Sociale
11. **PPCCPN** – Coalition Citoyenne pour la Paix Nationale



9. GSNA: Generation Solidaire pour une Nouvelle Alternative

- **Superviseur / Manager Département** : Diego Pierre
- **Adjoint Départemental** : Suprema Lovensky
- **Département** : Centre
- **Représentant Départemental** : Jeff Bony Louizia

1. **PPSDH** – Solidarité pour le Développement d’Haïti
2. **PPVRH** – Valeurs Républicaines d’Haïti
3. **PPPV** – Patriotisme des Visionnaires
4. **PPAFOH** – Foi pour l’Ordre pour Haïti
5. **PPVINA** – Vizyon pou yon Nasyon Avanse
6. **PPHERIT** – Héritier de Toussaint
7. **PPRTIK** – Réaliste pour le Travail, l’Investissement ak Konbit
8. **PPFOPAL** – Front Patriotique pour la Libération d’Haïti
9. **PPREKOLTA** – Rasanbleman Ekonomik Kominote ak Lavi Tè Ayiti

10. **PPLOUVEH** – Lumière et Orientation Universelle

11. **PPVC** – Voix des Citoyens



10. G17PPA: Groupe des 17 Partis Politiques et Alliés

- **Superviseur / Manager Département** : Jean Robert Obed Rosier
- **Adjoint Départemental** : Jeff Simin
- **Département** : Ouest III
- **Représentant Départemental** : Dary Eurode

1. **PPDINAMO** – Dignité Nationale pour la Mobilisation
2. **PPAP** – Associations pour le Progrès
3. **PPODCH** : Parti Politique de L'Organisation pour le Développement Culturel D'Haïti
4. **PPTLA** – Toussaint Louverture en Action
5. **PPOFAB** – Organisation des Fournisseurs et Agriculteurs
6. **PPAMK** – Ann Mache Kontre
7. **PPOOFPT** – Organisation Progressiste des Travailleurs
8. **PPVAVA** – Vwa Ayisyen pou Valorize Ayiti
9. **PPMSH** – Mouvement Populaire pour la Solidarité
10. **PPCOOSH** – Coalition des Organisations pour le Sauvetage d'Haïti
11. **PPG17** – Génération 17



11. RASIN: Regroupement pour l'Action et la Stabilité Institutionnelle Nationale

- **Superviseur / Manager Département** : Wilmy Jean
- **Adjoint Départemental** : Jennyfer Louis
- **Département** : Artibonite
- **Représentant Départemental** : Ivens Nerelus

1. **MERCIH** – Mouvement pour l'Engagement et le Réveil des Citoyens Haïtiens
2. **PPKOZEF** – Parti Politique Koze Fanm
3. **PPENV** – Ede Nou Viv
4. **PPAJAVH** – Association des Jeunes pour l'Avancement d'Haïti
5. **PPPUNOPEP** – Plateforme pour l'Unité Nationale
6. **PPF105H** – Fos 105
7. **PPMOFE** – Mouvement des Organisations Fédéralistes Évolué
8. **PPFAP** – Fédération des Associations pour le Progrès
9. **PPPUNAR** – Unité Nationale et Réforme
10. **PPARAU** – Rassemblement pour l'Unité
11. **PPPIVH** – Justice et Vérité d'Haïti



12. COPADH: Collectif des Organisations Politiques pour l' Alternative et le Développement d'Haïti

- **Superviseur / Manager Département** : Andremene René
- **Adjoint Départemental** : Marc Daniel Jean
- **Département** : Sud
- **Représentant Départemental** : Aladin Fritz

1. **PPPOLCA** – Parti Politique Pot Louvri pou Chanje Ayiti
2. **PPPURN** – Union pour le Renouveau National
3. **PPCCR** – Coordination pour le Changement Réel
4. **PPALFA** – Avni Libète ak Fòs pou Ayiti
5. **PPG13** – Génération 13
6. **PPSNH** – Solidarité Nationale d'Haïti
7. **PPACIVIT** – Citoyens Visionnaires pour le Travail
8. **PPKONKRE** – Konsyans Nasyonal pou Kreye Rezilta Ekonomik
9. **PPCADEPAR** – Coordination des Associations pour le Développement Économique
10. **PPMPDA** – Mouvman Pwogresis pou Devlope Ayiti
11. **PPAFP** – Association Féministe pour le Progrès



13. COPPOS-HAITI

- **Superviseur / Manager General:** Patrick Sully W. Joseph

- 1-
- 2-
- 3-

1. **PPCH.** Coppos-Haiti
2. **PPMTH.** Parti Politique Mouvement Travailiste Haïtien
3. **PPFNDH-** Front National pour la Dignité d’Haïti
4. **PPOHP** – Parti Politique Organisation des Haïtiens pour le Progrès
5. **PPAND** – Parti Politique Alliance Nationale pour le Progrès Durable
6. **PPMONSECH** – Parti Politique Mouvement National pour Sécurité et Changement
7. **PPREFA** – Revolisyon Fanm Ayisyèn
8. **PPGRAH** – Parti Politique Grâce et Responsabilité pour l’Avenir
9. **PPINOVA** – Parti Politique Initiative Nationale pour l’Organisation et la Valorisation d’Haïti
10. **PPMODERAH** – Parti Politique Mouvement pour une République Moderne en Haïti
11. **PPMNDH** – Parti Politique Mouvement National Dessalinien pour Haïti
12. **PPSONJE** – Parti Politique Souverènte ak Onè Nasyonal pou yon Jistis Ekitab
13. **PPJP** – Parti Politique Jeunesse Progressiste
14. **PPHI** – Parti Politique Jeunesse Institutionnelle
15. **PPE** – Parti Politique Embarquer
16. **PPRDH** – Parti Politique Républicain pour le Développement d’Haïti
17. **PPMNR** – Parti Politique Mouvement National pour le Renouveau
18. **PPMDD** – Mouvement pour une Démocratie Durable

Mode de Fonctionnement des zones stratégiques

4.-Zones Stratégiques

- a. –Enumération des zones stratégiques
- b. –Localisation des zones stratégiques (**Section Communale ou Centre-ville**)
- c. –Zone Stratégique (**Espace Physique**)
- d. –Adresses principales des zones stratégiques

PLAN III

PARTENARIAT PUBLIC PRIVE

Le Partenariat Public-Privé (PPP) est une de collaboration entre une entité publique (gouvernement, collectivité territoriale) et une entreprise privée. Ce partenariat repose sur un contrat de longue durée, dans lequel le secteur privé s'engage à financer, construire, exploiter ou maintenir une infrastructure ou un service d'intérêt public, en échange d'un retour sur investissement encadré par l'État.

L'**objectif** est de combiner les ressources et l'efficacité du secteur privé avec la vision sociale et la mission de service public du secteur public. Dans un contexte comme celui d'Haïti, marqué par des limites budgétaires sévères, une gouvernance fragile et des infrastructures déficientes, le PPP peut représenter une solution

puissante, à condition d'être bien réglementé, transparent et centré sur les besoins réels de la population.

Haïti et le PPP

En Haïti, les besoins en infrastructures sont immenses : routes dégradées, écoles en ruine, absence d'électricité dans de nombreuses zones, absence d'eau potable, marchés insalubres, hôpitaux sous-équipés. Pourtant, les ressources de l'État sont limitées. Dans ce contexte, le PPP devient un outil stratégique incontournable.

Il existe déjà quelques exemples, bien que peu structurés :

1. Des partenariats ponctuels dans la gestion de centrales électriques (ex. : contrats avec des fournisseurs privés d'électricité)
2. Des constructions publiques confiées à des firmes privées via appel d'offres (souvent mal encadrés)

Cependant, Haïti ne dispose pas encore d'un cadre juridique clair pour encadrer les PPP. C'est une faiblesse majeure. Sans transparence, sans cadre de contrôle et sans vision à long terme, le PPP peut vite devenir une source de corruption ou d'inégalités.

1-Le rôle de COPPOS-HAÏTI ET ALLIES dans la promotion des PPP

En tant que mouvement politique structuré, **COPPOS-HAÏTI ET ALLIES** peut :

1. Former ses cadres à l'identification, la planification et le montage de projets PPP
2. Proposer une loi-cadre sur les PPP pour sécuriser juridiquement les futurs projets
3. Définir des priorités communautaires (ex. : un marché, un centre de santé, une route communale) et chercher des investisseurs sérieux
4. Impliquer les collectivités locales, les entreprises nationales et la diaspora dans une dynamique de développement local durable
5. Ce modèle permet souvent de réduire les délais, d'assurer une qualité technique plus élevée et de responsabiliser le partenaire privé, sous supervision de l'autorité publique.

Quels types de projets peuvent être réalisés en PPP ?

Le PPP peut être utilisé dans plusieurs secteurs clés :

1. Construction et entretien de routes, ponts, ports et aéroports
2. Réseaux d'eau potable, d'assainissement et d'électricité
3. Centres de santé, hôpitaux, écoles, lycées
4. Marchés publics, abattoirs, installations sportives ou culturelles
5. Logements sociaux
6. Technologies d'information (ex. : administration numérique, fibre optique)

EXEMPLES INTERNATIONAUX DE REUSSITE GRACE AU PPP

1- **Rwanda** : Accès à l'électricité hors réseau

Le gouvernement rwandais a utilisé des PPP pour déployer des mini-centrales solaires dans les zones rurales isolées. En collaborant avec des entreprises privées spécialisées, le pays a réussi à électrifier des milliers de foyers à faible coût pour l'État. Résultat : une amélioration visible des conditions de vie, de l'éducation et de l'activité économique locale.

2 -**Royaume-Uni** : Modernisation du métro de Londres

Le gouvernement britannique, via Transport for London (TFL), a recours aux PPP pour moderniser les lignes du métro londonien. En s'associant avec des entreprises privées pour la rénovation des infrastructures, la mise à jour des signalisations et l'acquisition de nouveaux trains, le Royaume-Uni a amélioré la ponctualité, la sécurité et la capacité du réseau. Résultat : un service plus fiable, une meilleure expérience utilisateur et une réduction de la pression sur les finances publiques.

3- **Inde** : Projet d'autoroute Delhi–Mumbai

L'Inde a lancé un projet ambitieux de corridor industriel entre Delhi et Mumbai, incluant des autoroutes, voies ferrées et zones économiques spéciales. Ce mégaprojet repose largement sur des PPP, mobilisant les financements et l'expertise du secteur privé pour construire et entretenir les infrastructures. Résultat : création d'emplois, fluidification du transport de marchandises, et renforcement de la compétitivité économique du pays.

4-**Brésil** : Modernisation des aéroports

Dans la perspective de la Coupe du Monde 2014, le Brésil a ouvert ses aéroports à la gestion privée via des PPP. Résultat : meilleure gestion, réduction des files d'attente, services plus efficaces et modernisation rapide, sans grever excessivement les finances publiques.

N.B : Le PPP n'est pas une privatisation. C'est un contrat d'intelligence et de service entre l'État et des acteurs économiques. Bien utilisé, il permet d'accélérer le changement de l'État et d'améliorer concrètement la vie des citoyens.

ANNEXE DU GUIDE NATIONAL DE FORMATION
CE DOCUMENT CONTIENT DOUZE (12) DEPARTEMENTS CENT
CINQUANTE (150) COMMUNES ET CINQ CENT SOIXANTE
QUATORZE (574) SECTIONS COMMUNALES.

DEPARTEMENT OUEST 1

HUIT(8) COMMUNES	SOIXANTE ET UN (61) SECTIONS COMMUNALES	ENUMERATION DES SECTIONS COMMUNALES	OBJECTIF
KENSCOFF	CINQ(5)	1- NOUVELLE TOURRAINE 2- BONGARS 3- SOURCAILLES 4- BELLE FONTAINE 5- GRANDFOND	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de KENSCOFF en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur. ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
PETION-VILLE	CINQ(5)	❖ MONTAGNE NOIRE ❖ AUX-CADETS ❖ ETANG DU JONC ❖ BELLEVUE LA MONTAGNE ❖ BELLEVUE CHARDONNIERE	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de PETION-VILLE en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur. Ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
PORT-AU- PRINCE	TROIS(3)	- TURGEAU - MORNE L'HOPITAL - MARTISSANT	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de PORT-AU-PRINCE en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur.

			ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
CARREFOUR	TREIZE (13)	● MORNE CHANDELL E ● PLATON DUFRENE ● TAIFER ● PROCY ● COUPEAU ● BOUVIER ● LAVALLE ● BERLY ● BIZOTON ● THOR ● RIVIERE FROIDE ● MALANGA ● CORAILTH OR	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de CARREFOUR en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur .ces activités se dérouleront dans les section communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
GRESSIER	TROIS (3)	1-MORNE ABATEAU 2-MORNE CHANDELL E 3-PETIT BOUCAN	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de GRESSIER en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et alliés. Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur. ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.

LEOGANE	TREIZE (13)	1-DESSOURCES 2-PETITE RIVIERE 3-GRANDE RIVIERE N 4-FOND DE BOUDIN 5-PALMISTE A VIN 6-ORANGERS 7-PARQUES 8-BEAUSEJOUR 9-CITRONNIERS 10-FONDD'OIE 11-GROS MORNE 12-CORMIERS 13-PETIT HARPON	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21 000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de LEOGANE en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur. Ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
PETIT-GOAVE	DOUZE(12)	1- BINO 2- DELATRE 3- TROU CHOUCO U 4- FOND ARABIE 5- TROU CARANI 6- TROU CARANI 7- DESPLATO NS 8- DESPLATO NS 9- DESPALME S 10-DESPALME S 11-RAVINESE CHE 12-DESFOURQ UES	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de PETIT-GOAVE en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur. ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.

GRAND-GOAVE	SEPT (7)	1- TETE A BŒUF 2- TETE A BŒUF 3- MOUSSAM BE 4- MOUSSAM BE 5- GRANDE COLLINE 6- GRANDE COLLINE 7- GERARD	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de GRAND GOAVE en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
-------------	----------	---	---

ANNEXE DU DEPARTEMENT DE L'OUEST II

1. LE DEPARTEMENT DE L'OUEST II CONTIENT SIX(6) COMMUNES ET VINGT-DEUX (22) SECTIONS COMMUNALES

	SIX(6) COMMUNES	vingt-deux (22)SECTIONS COMMUNALES	ENUMERATION DE SECTIONS COMMUNALES	OBJECTIF
	DELMAS	UNE(1)	1ere Saint-Martin	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de DELMAS en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur. ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
	CITE- SOLEIL	DEUX(2)	1 ^{ère} Section Varreux 2 ^{ème} Section Varreux	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de CITE-SOLEIL en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur. ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
	ARCAHA IE	CINQ(5)	1ere Section Fonds Baptiste 2eme Section Des Vases 3eme Section Montrouis 4eme Section Delices 5eme Section Matheux	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de ARCAHAIE en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur. Ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.

	CABARET	TROIS(3)	1ere Section Boucassin 2eme Section Source Matelas 3eme Section Fonds Des Blancs (Casale)	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de CABARET en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
	POINT-A-RAQUETTE	CINQ(5)	1ere Section La Source 2eme Section Grand Vide 3eme Section Trou Louis 4eme Section Pointe A Raquette 5eme Section Gros Mangle	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de POINT-A-RAQUETTE en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur. Ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
	ANSE-A-GALET	SIX(6)	1ere Section Palma 2eme Section Petite Source 3eme Section Grande Source 4eme Section Grand Lagon 5eme Section Picmy 6eme Section Petite Anse	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de ANSE-A-GALET en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et Alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.

ANNEXE DU DEPARTEMENT DE L'OUEST III

2.

LE DEPARTEMENT DE L'OUEST III CONTIENT SIX (6) COMMUNES ET VINGT-NEUF (29) SECTIONS COMMUNALES

	SIX (6) COMMUNES	vingt-NEUF (29) SECTIONS COMMUNALES	ENUMERATION DES SECTIONS COMMUNALES	OBJECTIFS
	TABARRE	QUATRE(4)	1ere Section Ville De Tabarre 2eme Section Croix Des Missions (Bellevue1) 3eme Section Caradeux	COPPOS-HSAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de TABARRE en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par

			(Bellevue 2)	dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur. Ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
	CROIX-DES-BOUQUETS	DIX(10)	1ere Section DesVarreux 2eme Section DesVarreux 3eme Section Petit Bois 4eme Section Petit Bois 5 Section Petit Bois 6eme Section Petit Bois 7eme Section BelleFontaine 8emeSection BelleFontaine 9eme Section Des Crochus 10eme Section DesOrangers	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de CROIX-DES-BOUQUETS en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur. Ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
	THOMAZEAU	QUATRE(4)	1ere Section Grande Plaine 2eme Section Grande Plaine 4eme Section Trou D'eau 5eme Section Des Crochus	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de THOMAZEAU en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur. Ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
	CORNILLON	CINQ(5)	1ere Section Plaine Céleste 2eme Section Plaine Céleste 3eme Section Boucan Bois Pin 4eme Section Boucan Bois Pin 5eme Section Genipailler	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de CORNILLON en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur. Ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
	GANTHIER	CINQ(5)	1ere Section Galette Chambon 2eme Section Balan 3eme Section Fond Parisien 4eme Section Pays Pourri 5eme Section Mare Roseaux	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de GANTHIER en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur. Ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.

	FONDS- VERRETTES	UNE (1)	Fonds-Verrettes	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de FONDS-VERRETTES en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et Alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
--	---------------------	---------	-----------------	---

DEPARTEMENT DU CENTRE

	TREIZE (13) COMUNES	TRENTE CINQ(35) SETIONS COMMUNALES	ENUMERATION DES SECTIONS COMMUNALES	OBJECTIFS
	BELLADERE	TROIS(3)	1 ^{ère} RENTHE MATHE 2 ^{ème} ROYE SEC 3 ^{ème} RIAIBES	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21 000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de BELLADERE en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et Alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur. Ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
	SAUT D'EAU	QUATRE(4)	1 ^{ère} Section CANOT 2 ^{ème} Section LASELLE 3 ^{ème} Section COUPE MARDI GRAS 4 ^{ème} Section MONTAGNE TERRIBLE	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de SAUT D'EAU en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et Alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
	MIRBALAIS	QUATRE(4)	1 ^{ère} Section GASCOGNE 2 ^{ème} Section SARAZIN 3 ^{ème} Section GRAND BOUCAN 4 ^{ème} Section CRETE BRULEE	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de MIRBALAIS en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
	SAVANETTE	DEUX(2)	1 ^{ère} Section SAVANETTE (COLOMBIER) 2 ^{ème} Section LA HAYE	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de SAVANETTE en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant

				les principales zones électorales de la commune.
	LASCAHOBAS	TROIS (3)	1 ^{ère} Section PETIT FOND 2 ^{ème} Section JUAMPAS 3 ^{ème} Section LA HOYE	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de LASCAHOBAS en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
	BOUCAN CARRE	TROIS(3)	1 ^{ère} Section PETITE MONTAGNE 2 ^{ème} Section BOUCAN CARRE 3 ^{ème} Section DESBAYES	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de BOUCAN CARRE en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
	HINCHE	QUATRE(4)	1 ^{ère} Section JUANARIA 2 ^{ème} Section MARMONT 3 ^{ème} Section RIVE DROITE 4 ^{ème} Section RIVE GAUCHE	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de HINCHE en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
	CERCA LA SOURCE	TROIS(3)	1 ^{ère} Section ACAJOU BRULE NO 1 2 ^{ème} Section ACAJOU BRULE NO2 3 ^{ème} Section LAMIELLE	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de CERCA LASOURCE en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
	THOMONDE	TROIS(3)	1 ^{ère} Section CABRAL 2 ^{ème} Section TIERRA MUSCADY 3 ^{ème} Section BAILLE TOURRIBLE	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de THOMONDE en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et alliés . Ce qui donne un total de Trois million cent cinquante mille (3150000) membres sur le plan national. Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
	CERCA CAVAJAL	UN(1)	1 ^{ère} Section RANG	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21 000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de CERCA CAVAJAL en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et

				alliés. Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
	MAISSADE	TROIS(3)	1 ^{ère} Section SAVANE GRANDE 2 ^{ème} Section NARAND 3 ^{ème} Section HATTY	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de MAISSADE en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
	THOMASSIQUE	DEUX(2)	1 ^{ère} Section MATEL GATE 2 ^{ème} Section LOCIANE	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de THOMASSIQUE en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et Alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
	BAPTISTE	1(UN)		COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de BAPTISTE en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.

DEPARTEMENT DE L'ARTIBONITE

	DIX SEPT(17) COMMUNES	SOIXANTE QUATRE (64) SECTIONS COMMUNALES	ENUMERATION DES SECTIONS COMMUNALES	OBJECTIF
	Gonaïves	Cinq (5)	1 ^{ère} Section Pont Tamarin 2 ^{ème} Section Bassin 3 ^{ème} Section Petite rivière Bayonnais 4 ^{ème} Section Poteaux 5 ^{ème} Section Labranl	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de GONAIVES en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et alliés Ce qui donne un total de Trois million cent cinquante mille (3150000) membres sur le plan national. Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la

				commune.
	Anse Rouge	Deux (2)	1 ^{ère} Section l'Arbre 2 ^{ème} Section Sources Chaudes	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune D'ANSE ROUGE en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et Allies . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur ces activités se dérouleront dans les section communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
	Terre Neuve	Trois(3)	1 ^{ère} Section Doland 2 ^{ème} Section Bois Neuf 3 ^{ème} Section Lagon	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de TERRE NEUVE en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
	Ennery	Quatre(4)	1 ^{ère} Section Savane Carrée 2 ^{ème} Section Passe Reine ou bas d'Ennery 3 ^{ème} Section Chemin Neuf 4 ^{ème} Section Puilbureau	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune D'ENNERY en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et Alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
	St-Michel de l'Atallaye	Huit (8)	1 ^{ère} Section Platana 2 ^{ème} Section Camathe 3 ^{ème} Section Bas de Sault 4 ^{ème} Section Lalomas 5 ^{ème} Section l'Ermite 6 ^{ème} Section Lacedras 7 ^{ème} Section Mamont 8 ^{ème} Section l'Attalaye	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de ST MICHELE DE L'ATALLYE en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti etAlliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur ces activités se dérouleront dans les section communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.

	Gros Morne	Huit (8)	1 ^{ère} Section Richard 2 ^{ème} Section Mancelle 3 ^{ème} Section Blanche 4 ^{ème} Section l'Acul 5 ^{ème} Section Pendu 6 ^{ème} Section Savane Carrée 7 ^{ème} Section Moulin 8 ^{ème} Section Ravine Gros Morne	Boucan Rivière Rivière	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de GROS MORNE en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
	Marmelade	Trois(3)	1 ^{ère} Section Crête à Pins 2 ^{ème} Section Billier 3 ^{ème} Section Platon	Bassinou	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de MARMELADE en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et Alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur.Ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
	L'Estère	Deux (2)	1 ^{ère} Section Lacroix 2 ^{ème} Section Desdunes	Périsse Petite	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de L'ESTERE en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et Alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
	Desdunes	Un (1)	1 ^{ère} Section de Desdunes		COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21 000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de DESDUNES en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et Alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur.Ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
	Grande Saline	Un (1)	1 ^{ère} Section Poteneau		COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de GRANDESALINE en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et Alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.

Petite Rivière de l'Artibonite	Six (6)	1 ^{ère} Section Bas Coursin I 2 ^{ème} Section Bas CoursinII 3 ^{ème} Section Labady 4 ^{ème} Section Savane à Roche 5 ^{ème} Section Pérodin 6 ^{ème} Section Médor	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de PETITE RIVÈRE DE L'ARTIBONITE en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et Alliés .Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur.Ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
Verrettes	cinq(5)	1 ^{ère} Section Bélanger 2 ^{ème} Section Guillaume Mogé 3 ^{ème} Section Désarmes 4 ^{ème} Section Bastien 5 ^{ème} Section TerreNette	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de VERRETTES en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et Alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur.Ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
La Chapelle	Deux (2)	1 ^{ère} SectionMartineau 2 ^{ème} SectionBossous	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de LA CHAPELLE en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et Alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur.Ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
Dessalines	Six (6)	1 ^{ère} Section Villars 2 ^{ème} Section Fossé Nabothou Duvallon 3 ^{ème} Section Ogé 4 ^{ème} Section Poste Pierrot 5 ^{ème} Section Fiéfié ou Petit Cahos 6 ^{ème} Section La Croix ou Grand Cahos	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de DESSALINES en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur.Ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
St Marc	Six (6)	1 ^{ère} Section Délugé 2 ^{ème} Section Bois Neuf 3 ^{ème} Section Goyavier 4 ^{ème} Section Lalouère 5 ^{ème} Section Bocozelle 6 ^{ème} Section Charrette	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de ST MARC en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et Alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur. Ces activités se dérouleront dans le section communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.

	Montrouis	Un (1)	1 ^{ère} section Côtes des Arcadins	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de MONTROUIS en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et Alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur. Ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
	Liancourt	Un (1)	1 ^{ère} section Liancourt	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de LIANCOURT en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et Alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur. Ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.

DEPARTEMENT DU NORD

	DIX-NEUF(19) COMMUNES	QUATRE-VINGT UN (81) SECTIONSC OM3MUNAL ES	ENUMERATION DES SECTIONS COMMUNALES	OBJECTIFS
	CAP-HAÏTIEN	TROIS(3)	BANDE DU NORD HAUT DU CAP PETIT-ANSE	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de CAP-HAÏTIEN en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur.Ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
	QUARTIER-MORIN	DEUX(2)	BASSE PLAINE MORNE PELÉ	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de QUARTIER MORIN en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur.Ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
	LIMONADE	TROIS(3)	BASSE PLAINE BOIS DE LANCE ROUCOU	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de LIMONADE en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur. Ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
	MILOT	TROIS(3)	PERCHES DE BONET BONET AL'ÉVÊQUE GENIPAILLER	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de MILOT en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
	PIGNON	DEUX(2)	SAVANETTE LABELLE-MÈRE	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de PIGNON en raison d'un (1) club de famille de

				vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et Alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur.Ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
	PLAINE DU NORD	QUAT RE (4)	MORNE ROUGE BASSE PLAINE GRAND BOUCAN BASSIN DIAMANT	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de PLAINE DU NORD en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et Alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur.Ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
	ACUL DU NORD	SIX(6)	CAMP-LOUISE BASDEL'ACUL,BASSE PLAINE MORNET GRAND RAVINE COUPE À DAVID LA SOUFFRIÈRE	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune D'ACUL DU NORD en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et Alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur.Ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
	BORGN E	SEPT(7)	MARGOT BOUCAN MICHEL PETIT BOURG DE BORGNE TROUD'ENFER CHAMPAGNE MOLAS CÔTEDEFEROU LAGRANGE	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de BORGNE en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur.Ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
	PORT MARGO T	SIX(6)	GRANDEPLAINE BAS PETIT BORGNE CORAIL HAUT PETIT BORGNE BAS QUARTIER BRAS GAUCHE	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de PORT MARGOT en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et Alliés .Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur.Ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
	LIMBÉ	SIX(6)	HAUT LIMBÉ OU ACUL JEANNOT CHARLOTTE CAMPCOQ SOUFRIÈRE RAVINES DES ROCHES	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de LIMBÉ en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et Alliés .Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et

			LOTACORNE	formateur ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
	DONDON	CINQ(5)	BROTAGE BASSIN CAÏMAN MATADOR LAGUILLE HAUT DU TROU	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de DONDON en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et Alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur. Ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
	GRAND-RIVIÈRE-DU-NORD	SIX(6)	GRAND GILLES SOLON CARACOL GAMBADE JOLITROU CORMIERS	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune GRAND RIVIÈRE-DU-NORD en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et Alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur. Ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
	BAHON	TROIS(3)	BOISPIN MONTAGNE NOIRE BAILLAOU BALLY	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de BAHON en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et Alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur. Ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
	PLAISANCE	HUIT(8)	GOBERT OU COLLINE GOBERT CHAMPAGNE HAUT MARTINEAU MAPOU LA TROUBLE LAVILLE BASSIN GRANDE RIVIÈRE	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de PLAISANCE en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et Alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur. Ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
	PILATE	HUIT(8)	BALLON BAUDIN RAVINE TROMPETTE JOLY DUBOURG PIMENT RIVIÈRE LA PORTE MARGOT	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de PILATE en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et Alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur. Ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la

				commune.
	RANQUITTE	TROIS(3)	BACÀ SOUDE CRACARAILLE BOIS DE LANCE	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de RANQUITTE en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et Alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur. Ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
	SAINT RAPHAËL	QUATRE(4)	BOIS NEUF MATHURIN BOUYAHA SANYAGO	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de SAINT RAPHAËL en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et Alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur. Ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
	BAS-LIMBÉ	DEUX(2)	GARDE CHAMPÊTE PETIT HOWARD SOU LA FRANGE	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de BAS-LIMBÉ en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et Alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur. Ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
	LA VICTOIRE	UN (1)	1 ^{ère} Section LA VICTOIRE	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de LA VICTOIRE en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et Alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur. Ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.

DEPARTEMENT NORD-OUEST

#	DIX (10) COMMUNES	TRENTE NEUF (39) SECTION COMMUNA LES	ENUMERATONS DES SECTIONS COMMUNALES	OBJECTIFS
1	PORT-DE-PAIX	SIX (6) COMMUNES	1ereSect. BAUDIN 2emeSect.LAPOINTE 3eme Sect. AUBERT 4emeSect. MAHOTIERE 5emeSect.BAS DES MOUSTIQUES 6emeSect.LACORNE	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de PORT-DE- PAIX en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et Alliés. Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur. Ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
2	MOLE SAINT NICOLAS	TROIS(3)	1ere Sect. COTES DE FER 2eme Sect. MARE ROUGE 3eme Sect DAME	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de MOLE SAINT NICOLAS en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et Alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur. Ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
3	ANSE A FOLEUR	TROIS(3)	1ere Sect. BAS DE ST ANNE 2eme Sect. MAYANSE 3eme Sect. COTE DE FER	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de ANSE-A -FOLEUR en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et Alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur. Ces activités

				se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
4	LA POINTE			COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de LA POINTE en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et Alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur. Ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune
	BAIE DE HENNE	QUATRE(4)	1ereSect.CIT REMY 2eme Sect.DOS D'ANE 3emeSect.RESERVE (TIPARADIS) 4emeSect. ESTERE DERE	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de BAIE DE HENNE en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et Alliés .Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur. Ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
	SAINT LOUIS DU NORD	Six (6)	1ereSect .RIVIERE DES NEGRES 2eme Sect.DERONVAY 3emeSect .DESGRANGES 4emeSect .RIVIERE DES BARRES 5emeSect.BONO 6emeSect .LAFAGUE(CHAMOISE)	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de SAINT LOUIS DU NORD en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur. Ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
	Bassin Bleu	TROIS (3)	1 ^{ère} Sect La Platte 2 ^{ème} Sect. Carreau Datty 3 ^{ème} Sect. Haut Des Moustiques	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de BASSIN BLEU en

				raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur. Ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
	BOMBARDOPOLIS	TROIS (3)	1ereSect.PLATE FORME 2emeSect.DES FORGES 3emeSect PLAINE D'ORANGES	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de BOMBARDOPOLIS en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur. Ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
	JEAN RABEL	SEPT(7)	1ere Sect. LACOMA 2emeSect.GUINAUDEE 3emeSect.VIEILLEHATTE 4eme Sect. LA MONAGNE 5eme Sect. DESSOURCES 6emeSect.GRANDESOURCE 7emeSect DIONDION	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de JEAN RABEL en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et alliés Ce qui donne un total de Trois million cent cinquante mille (3150000) membres sur le plan national. Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.

	CHANSOLME	DEUX(2)	1ère Section Chansolme 2ème Section Source Beauvoir	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de CHANSOLME en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et Alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur. Ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
	LA TORTUE	DEUX (2)	1ère Section Pointe Des Oiseaux 2ème Section Marre Rouge	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de LA TORTUE en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur. Ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.

DEPARTEMENT DU NORD-EST

TREIZE(13) COMMUNES	TRENTE-SIX(36) SECTIONS COMMUNALES	ENUMERATION DES SECTIONS COMMUNALES	OBJECTIFS
FORT-LIBERTE	QUATRE(4)	1ERESECT.. DUMAS 2EMESECT.BAYAHA 3EMESECT LOISEAU 4EMESECT.HAUTMA DELEINE	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de FORT-LIBERTE en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur. Ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.

SAINTESUZANNE	SIX(6)	1ERESECT.. FOULON 2EMESECT.BOIS BLANC 3EME SECT COTELETTE 4EME SECT.SARAZIN 5EME MOKA NEUF 6EME FOND BLEU	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise a mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de SAINTESUZANNE en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et Alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur. Ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
CARICE	DEUX(2)	1ERE SECT.BOIS GAMELLE 2EMESECT.ROSE BONITE	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de CARICE en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et Alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur.. Ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
FERRIER	UN(1)	1ERE SECT.BAS MARIBAHOUX	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de FERRIER en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et Alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur. Ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
VALLIERES	TROIS(3)	1ERESECT.TROIS PALMISTE 2EME SECT.ECREVISSE OUGROS ROCHE 3ERE SECT.COROSSE	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de VALLIERES en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur. Ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
MOMBIN CROCHU	DEUX(2)	1ERE SECT SANS SOUCI 2EME BOIS LAURENCE	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de MONBIN CROCHU en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier

			par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et Alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur. Ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
TERRIER ROUGE	DEUX(2)	1ERE SECT.FOND BLANC 2EME SECT.GRAND BASSIN	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de TERRIER ROUGE en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et ALLIES . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur. Ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
CAPOTILLE	DEUX(2)	1ERE SECT.DE CAPOTILLE 2EME SECT. LAMINE	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de CAPOTILLE en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et Alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur. Ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.

9	OUANAMINTHE	CINQ(5)	1ereSect.HAUTMARIB AHOUX 2eme Sect. ACUL DES PINS 3emeSect.SAVANELONGUE 4emeSect.SAVANNEA ULAIT 5emeSect.GENSDE NANTE	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de OUANAMINTHE en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et Alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur. Ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
	PERCHES	DEUX(2)	1ERE SECT.HAUT DES PERCHES 2EME SECT.BAS DES PERCHES	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de PERCHES en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et Alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur. Ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la

				commune.
	MONT ORGANISE	DEUX(2)	1ERE SECT. SAVANETTE 2EME SECT. BOISPOUX	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de MONT ORGANISÉ en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et Alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
	CARACOL	DEUX(2)	1ERESECT. CHAMPIN 2EME SECT. GLAUDINE OU JACQUESY	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de CARACOL en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et Alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune
	TROU DU NORD	TROIS(3)	1ERE SECT. GARCIN 2EME SECT. BOUCOU 3EMESECT. ROCHEPLATE	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de TROU DU NORD en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et Alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune

	GRAND BASSIN			COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise a mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de GRAND BASSIN en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et Alliés. Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
--	-----------------	--	--	--

	ARNAUD	TROIS(3)	1 ^{ère} SectionBACONNOIS 2 ^{ème} SectionBARREAU 3 ^{ème} SectionBAQUET ARNAUD(MORCOU)	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de ARNAUD en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et Alliés. Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur.Ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune. .
	MIRAGOANE	QUATRE(4)	1 ^{ère} SectionCHALON 2 ^{ème} SectionBE 3 ^{ème} SectionLLERIVIERE 4 ^{ème} SectionDESSOURCE SAINT MICHEL	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de MIAGOANE en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et Alliés. Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur .Ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune. .
	PAILLANT	DEUX(2)	1 ^{ère} SectionSALAGNA 2 ^{ème} SectionBEZINII	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de PAILLANT

				en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et Alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur. Ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
	PETITE RIVIERE DE NIPPES	QUATRE(4)	1 ^{ère} Section FOND DES LIANES 2 ^{ème} Section CHOLETT E 3 ^{ème} Section SILEGUE 4 ^{ème} Section BEZIN	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de PETITE RIVÈRE DE NIPPES en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et Alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur. Ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
	FONDS DES NEGRES	QUATRE(4)	1 ^{ère} Section BOUZI 2 ^{ème} SectionMORNEB RICE 3 ^{ème} Section PEMERLE 4 ^{ème} Section COCOYERS DUCHEINE	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de FONDS DES NÈGRES en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et Alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur. Ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.

DEPARTEMENT SUD

#	VINGT(20) COMMUNES	SOIXANT HUIT(68) SECTIONS COMMUNALES	ENUMERATION DES SECTIONS COMMUNALES	OBJECTIFS
1	Cavaillon	Cinq(5)	1 Boileau Martineau Gros Marin Mare Henri Laroque	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de CAVAILLON en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et Alliés. Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur. ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.

2	Saint Louis du Sud	Huit (8)	Grand Fonds Baie Dumesle Grenodière Zanglais Sucrierie Henri Solon Chérette Corail Henri	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de SAINT LOUIS DU SUD en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et Alliés. Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur. Ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
3	Maniche	Trois(3)	Maniche Dory Melon	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de MANICHE en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et Alliés. Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur. Ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.

Camp-Perrin	Trois(3)	Levy Mersan Champlais Tibi Davezac	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de CAMP-PERRIN en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et Alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur. Ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
Chantal	Trois(3)	Fond Palmiste Melonière Carrefour Canon	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de CHANTAL en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et Alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur. Ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.

			roles de gestionnaire et formateur ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
Torbeck	Quatre (4)	Boury Bérault Solon Moreau	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de TORBECK en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et alliés Ce qui donne un total de Trois million cent cinquante mille (3150000) membres sur le plan national. Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
Aquin	Dix(10)	Macéan Bellevue Brodequin Flamands Mare à Coiffe La Colline Frangipane CollineàMongons Fonddes Blancs Guirand	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de AQUIN en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et alliés Ce qui donne un total de Trois million cent cinquante mille (3150000) membres sur le plan national. Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
Cayes	Six(6)	Bourdet Fonfrède Laborde Laurent Mercy Boulmier	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de CAYES en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur. Ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
Saint Jean du sud	Trois(3)	Tapion 2èmeSect. Débouchette 3èmeSect. Trichet	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de SAINT JEAN DU SUD en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti

				et Allïes .Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur. Ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
Port-Salut	Deux (2)	Barbois Dumont		COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de POT-SALUT en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune. principales zones électorales de la commune.
Arniquet	Trois(3)	Lazarre Anse à Drick Arniquet		COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de ARNIQUET en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur. Ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.

12	L'Ile à Vache	Un(1)	Ile à Vache	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de L'ILE À VACHE en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et Allïes. Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur. Ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les

				principales zones électorales de la commune.
13	Roche à Bateau	Deux (2)	Beaulieu Renaudin Beauclos	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de ROCHE À BATEAU en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur. Ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
14	Coteaux	Trois(3)	Condé Despas Quentin	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de COTEAUX en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur. Ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
	Port à piment	Deux (2)	Paricot 2- Balais	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de PORT A PIMENT en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur. Ces activités se dérouleront dans les

				sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
	Charbonnières	Trois(3)	Randel Déjoie Bony	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de CHARBONNIÈRES en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur. Ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
	Tiburón	Quatre (4)	Blactote Sevre Loby Dalmette	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de TIBURON en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur. Ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
	Anglais	Trois(3)	Verone Edelin Cosse	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de ANGLAIS en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et Alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant

			les rôles de gestionnaire et formateur ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
	Fonds des Blancs		COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de FONDS DES BLANCS en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur. Ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
	Ducis		COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de DUCIS en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et Alliés .Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.

QUARTIER DE LA CAHONNE			COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de QUARTIER DE LA CAHONNE en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et Alliés .Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
---------------------------	--	--	---

DEPARTEMENT DU SUD-EST

Dix COMMUNES	(10)	CINQUANTE- QUATRE SECTIONS COMMUNALES	(54)	ENUMERATION DES COMMUNALES SECTIONS	OBJECTIFS
Jacmel		Douze(12)		1 ^{ère} section Bas 2 ^{ème} section Fonds Melon 3 ^{ème} section cochon Gras 4 ^{ème} section La Gosseline 5 ^{ème} section Marbial 6 ^{ème} section Montagne La voûte 7 ^{ème} section Grande rivière du nord. 8 ^{ème} section Bas coq chante 9 ^{ème} section Haut coq chante 10 ^{ème} section La vanneau 11 ^{ème} section La montagne 12 ^{ème} section La vallée de jacmel	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de JACMEL en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et alliés Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur. Ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.

Marigot		Cinq(5)		1 ^{ère} section Corail Sout 2 ^{ème} section Grande rivière 3 ^{ème} section Macary 4 ^{ème} section Fond Jean Noel	OBJECTIFS
---------	--	---------	--	---	-----------

		5 ^{ème} section Savane Dubois	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de MARIGOT en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et alliés. Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur. Ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
Cayes – jacmel	Quatre (4)	1 ^{ère} section Ravine Normande	OBJECTIFS
		2 ^{ème} section Gaillard 3 ^{ème} section Haut Cap Rouge 4 ^{ème} section Fond-Melon - Michinneau	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de CAYES JACMEL en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur. Ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
La vallée de Jacmel		Cinq(5)	OJECTIFS

1	12 ème section La vanneau 13ème section La montagne 1 ^{ère} section Muzac 2 ^{ème} section Ternier 3 ^{ème} section Morne À Bruler	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise a mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de LA VALLÉE DE JACMEL en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et Alliés .Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
---	---	--

Bainet	Neuf (9)	1 ^{ère} section Brésilienne 2 ^{ème} section Trou Mahot 3 ^{ème} section la vallée de Bainet 4 ^{ème} section Haut Gandou 5 ^{ème} section Bas Gandou 6 ^{ème} section Bas de Lacroix 7 ^{ème} section Bras Gauche 8 ^{ème} section Oranger 9 ^{ème} section Bas des Gris-gris	OBJECTIFS
			COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de BAINET en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et Alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur. Ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.

Côtes-de-fer	Six(6)	OBJECTIFS
	1 ^{ère} section Gris-gris 2 ^{ème} section Labiche 3 ^{ème} section Bras Gauche 4 ^{ème} section Amazone 5 ^{ème} section Boucan Bélier 6 ^{ème} section Jamais Vu	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de CÔTES-DE-FER en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et Alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.

BelleAnse	Sept(7)	OBJECTIFS
	1 ^{ère} section Bois d'Orange 2 ^{ème} section Mabriole 3 ^{ème} section Calumette 4 ^{ème} section Corail Lamothe 5 ^{ème} Section Bel-Air 6 ^{ème} Section Pichon 7 ^{ème} Section Mapou	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de BELLE-ANSE en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur. Ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.

Grand Gossier	Une (1)	1 ^{ère} section Colline des chaines	OJECTIFS
			COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de GRAND GOSSIER en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et alliés .Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.

Anse-À-Pitre	Deux(2)	1 ^{ère} section Boucan Guillaume	OBJECTIFS
		2 ^{ème} section Bois d'Orme	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune D' ANSE-À-PITRE en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur. Ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.

THIOTTE	Trois (3)		OBJECTIFS
		1 ^{ère} Section Pot de Chambre 2 ^{ème} Section Thiotte 3 ^{ème} Section Thiotte	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de THIOTTE en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et alliés Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur. Ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.

	La vallée de Jacmel	Cinq (5)	12 ^{ème} section La vanneau 13 ^{ème} section Lamontagne	OBJECTIF
			1 ^{ère} section Muzac 2 ^{ème} section Ternier 3 ^{ème} section Morne À Bruler	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de La Vallée de Jacmel en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et Alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
	Bainet	Bainet (9)	1 ^{ère} section Brésilienne 2 ^{ème} section Trou Meho ction Oranger 9 ^{ème} section Bas des Gris-Gris	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de BAINET en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et Alliés .Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
	Côtes-de-fer	Six (6)	10 ^{ème} sectionGris-Gris 2 ^{ème}	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser

			section Labiche 3 ^{ème} section Bras Gauche 4 ^{ème} section Amazone 5 ^{ème} section Boucan Bélier 6 ^{ème} section Jamais Vu	vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de COTE DE FER en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et Alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur. Ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
	Belle-Anse	Sept(7)	1 ^{ère} section Bois d'Orange 2 ^{ème} section Mabriole 3 ^{ème} section Calumette 4 ^{ème} section Corail Lamothe 5 ^{ème} section Bel Air 6 ^{ème} section Pichon 7 ^{ème} section Mapou	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de BELLE-ANSE en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et Alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur. Ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
	Grand-Gosier	Un (1)	1 ^{ère} section Colline des Chaines	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de GRAND-GOSIER en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et Alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
	Anse-À-Pitre	Deux(2)	1 ^{ère} section Boucan Guillaume	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune d'ANSE-A-PITRE en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et Alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur. Ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
	Thiotte	Trois 3	2 ^{ème} section Bois d'Orme 1 ^{ère} section Pot de Chambre 2 ^{ème} section Thiotte 3 ^{ème} section Thiotte	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de THIOTTE en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et Alliés . Chaque club doit avoir

				un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur. Ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
--	--	--	--	---

GRAND-ANSE

COMMUNES	CINQUANTE-TROIS (53) SECTIONS COMMUNALES	ENUMERATION DES SECTIONS COMMUNALES	OBJECTIF
DAME MARIE	SIX(6)	1 ^{ère} Section Lesson 2 ^{ème} Section Bariadelle 3 ^{ème} Section Dallier 4 ^{ème} Section Desormeau 5 ^{ème} Section Petite Rivière 6 ^{ème} Section Baliverne	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de DAME MARIE en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
CHAMBELLAN	DEUX(2)	1 ^{ère} Section DEJEAN 2 ^{ème} Section BOUCAN	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de CHAMBELLAN en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur Ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
ABRICOT	QUATRE(4)	1 ^{ère} Section ANSE DU CLERC 2 ^{ème} Section BALISIERS 3 ^{ème} Section DANGLISE 4 ^{ème} Section LASERINGUE	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de ABRICOT en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et Alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur. Ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones

			electorales de la commune.
ROSEAUX	QUATRE(4)	1 ^{ère} Section CARREFOURE CHARLES 2 ^{ème} Section FOND COCHON 3 ^{ème} SectionGRANDVINCENT 4 ^{ème} SectionLES GOMMIERS	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de ROSEAUX en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et Alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur. Ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune. COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de MORON en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur. Ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.

			OBJECTIF
ANSE D'HAINULT	QUATRE(4)	1 ^{ère} Section GRANDOIT	
		2 ^{ème} Section BOUDONT	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune d'ANSE D'HAINAULT en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et alliés Ce qui donne un total de Trois million cent cinquante mille (3150000) membres sur le plan national. Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
		3 ^{ème} Section ILE TAPIERRE JOSEPH	

		4 ^{ème} Section MANDOU	
BEAUMONT	Trois(3)	1 ^{ère} Section. BEAUMONT	
		2 ^{ème} SectionCHARDONETTE 3 ^{ème} SectionMOULINE	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de CHAMBELLAN en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et Alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur. Ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
CORAIL	CINQ(5)	1 ^{ère} Section DUQUILLON 2 ^{ème} SectionFONDD'ICAQUE 3 ^{ème} SectionCHHAMPY 4 ^{ème} SectionCHARDONETTE 5 ^{ème} SectionSection MOULINE	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de CHAMBELLAN en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et Alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur. Ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
MORON	TROIS(3)	1 ^{ère} Section. L'ASSISE 2 ^{ème} Section SOURCE CHAUDE 3 ^{ème} Section .ANO	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de MORON en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et Alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur. Ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.

		7 ^{ème} Section FOND ROUGE TORBECK 8 ^{ème} Section FOND ROUGE DAHÈRE	
TROU BONBON	DEUX(2)	1 ^{ère} Section DESORMEAU 2 ^{ème} Section BONBON	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de TROU BONBON en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques.

			Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et Alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur. Ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
PESTEL	SIX(6)	1 ^{ère} Section BERNAGOUSSE 2 ^{ème} Section ESPERE 3 ^{ème} Section JEAN BELLUNE 4 ^{ème} Section TOZIA 5 ^{ème} Section DUCHITY 6 ^{ème} Section ESILES CAIMITES	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de PESTEL en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et Alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur. Ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
MARFRANC	TROIS(3)	1 ^{ère} Section MARFRANC 2 ^{ème} Section RAVINE A CHARLES 3 ^{ème} Section ILES BLANCHES	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de MARFRANC en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et Alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur. Ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
LES IROIS	TROIS(3)	1 ^{ère} Section GARCASSE 2 ^{ème} Section MATADOR 3 ^{ème} Section BELAIR	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de LES IROIS en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur. Ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
JEREMIE	HUIT(8)	1 ^{ère} Section Haut Voldrogue 2 ^{ème} Section Basse Voldrogue 3 ^{ème} Section Haute Guinaudee 4 ^{ème} Section Basse Guinaudee 5 ^{ème} Section Ravine A Charles 6 ^{ème} Section Iles Blanches 7 ^{ème} Section Fond Rouge Torbeck 8 ^{ème} Section Fond Rouge Dahère	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise à mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de JEREMIE en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur. Ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.

LES CAYEMITES	DEUX(2)	Grande Cayemite Petite Cayemite	COPPOS-HAÏTI ET ALLIES vise a mobiliser vingt-et-un mille (21000) membres dont sept (7) clubs de famille de Cent quarante (140) personnes par partis politiques dans la commune de les CAYEMITES en raison d'un (1) club de famille de vingt (20) membres par dirigeant du Bureau Communal (BC) à multiplier par les 150 partis politiques. Faisant partie intégrante de la coalition de Coppos-Haïti et alliés . Chaque club doit avoir un leader jouant les rôles de gestionnaire et formateur. Ces activités se dérouleront dans les sections communales, couvrant les principales zones électorales de la commune.
------------------	---------	------------------------------------	--

**RESUME SUR LE NOMBRE DE COMMUNES ET DE SECTIONS COMMUNALES DES DIFFERENTS
DEPARTEMENTS GEOGRAPHIQUES ELECTORAUX.**

1) OUEST 1

1- 8 COMMUNES 61 SECTIONS

7) NORD-OUEST

11COMMUNES 39 SECTIONS

2- OUEST 2

6 COMMUNES 20 SECTIONS

8) NORD-EST

14 COMMUNES 36 SECTIONS

3- OUEST 3

6 COMMUNES 30 SECTIONS

9) NIPPES

11 COMMUNES 37 SECTIONS

4- CENTRE

13 COMMUNES 35 SECTIONS

10) SUD

21 COMMUNES 68 SECTIONS

5- ARTIBONITE

17 COMMUNES 64 SECTIONS

11) SUD-EST

10 COMMUNES 52 SECTIONS

6- NORD

19 COMMUNES 81 SECTIONS

12) GRAND-ANSE

14 COMMUNES 55 SECTIONS



CHANGER L'ÉTAT ! CHANGER LA VIE !

COALITION DES PARTIS POLITIQUES ET DES ORGANISATIONS SOCIO-POLITIQUES

SIEGE SOCIAL : # 32, RUES OGE / CHAVANNES, ANGLE RUE MAGNY

☎ : (+509) 3653-0239/ 3733 4330

✉ : pmthhaiti@gmail.com - 🌐 : <http://www.copposhaiti.org>

FORMULAIRE D'ADHESION

Vu et Approuvé par le Notaire des signatures des citoyens

FEVRIER 2026



CHANGER L'ÉTAT ! CHANGER LA VIE !

COALITION DES PARTIS POLITIQUES ET DES ORGANISATIONS SOCIO-POLITIQUES

SIÈGE SOCIAL : # 32, RUES OGE / CHAVANNES, ANGLE RUE MAGNY

☎ : (+509) 3653-0239 / 3733 4330

✉ : pmthaiti@gmail.com - ☆ : <http://www.copposhaiti.org>

FORMULAIRE D'ADHESION 1- RENSEIGNEMENT PERSONNEL

Nom :

Prénom :

NIF :

NIU :

Date de Naissance :

Lieu de Naissance :

Adresse.....

Téléphone :

Email :

Profession :

Compétence :

Niveau d'étude : Primaire ☐ Secondaire ☒ Universitaire ☐

Profession
.....

Etat civil : Marié (e) ☐ Célibataire ☐

Divorcé (e) ☐ Concubinage ☐

Nombre d'enfant(s) :

PHOTO

Garçon (s) : Fille (s) :

Département :

Commune :

Section Communale :

Quartier ou localité :

3- Etes-vous membre d'un autre parti politique ou une organisation sociopolitique ?

Oui

☐

Non

Nom du parti ou de l'organisation :

4- Avez-vous déjà été condamné (e) à une peine afflictive et/ ou infamante :Oui Non

2- PERSONNE RESPONSABLE

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Email :

3- PERSONNE DE REFERENCE

(Non Moun Ki mennenw nan **COPPOS-HAITI** et **ALLIÉS** a ak òganizasyon oubyen patipolitik ou reprezante a) :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Email :

Nom du parti ou de l'organisation :

Téléphone du parti ou de l'organisation :

Email du parti ou de l'organisation :

Pièces exigées : Deux (2) photos d'identité, copie carte NIU, copie matricule fiscale NIF.

NB : Je m'engage comme membre de la **Coalition des Partis Politiques et des Organisation Sociopolitiques et Alliés (COPPOS-HAITI ET ALLIÉS)**. Je certifie que toutes les informationsci-dessus sont exactes.

Fait à Port-au-Prince, le / / 20.....

Titulaire

Bureau Politique Départemental (BPD)

Nom et Prénom :.....

Superviseur Manager

Département.....

Bureau Politique Communal (BPC)

Bureau Politique Section Communale (BPSC)

Bureau Politique National (BPN)

Vu et Approuvé par le Notaire des signatures des citoyens



COALITION DES PARTIS POLITIQUES ET DES ORGANISATIONS SOCIO-POLITIQUES

SIEGE SOCIAL : # 32, RUES OGE / CHAVANNES, ANGLE RUE MAGNY

☎ : (+509) 3653-0239/ 3733 4330

✉ : pmthaiti@gmail.com - ★ : <http://www.copposhaiti.org>

FORMULAIRE D'ENGAGEMENT

Vu et Approuvé par le Notaire des signatures des citoyens

Février 2026

FORMULAIRE D'ENGAGEMENT

Je, soussigné(e) Madame/Monsieur _____ Identifié(e) aux numéros : **NIF** :
_____ et **NIU** : _____, domicilié(e) à
_____ représentant du Parti Politique ou Organisation
Sociopolitique _____

Après avoir pris connaissance de la **Doctrine Philosophique** de la Coalition des Partis Politiques et des Organisations Sociopolitiques et Alliés (**COPPOS-HAÏTI ET ALLIÉS**), je m'engage à intégrer la Coalition en me conformant aux règles disciplinaires qui lui servent de guide et boussole ; et aux articles suivants :

Article-1. La Coalition des Partis Politiques et des Organisations Sociopolitiques et Alliés (**COPPOS-HAÏTI ET ALLIÉS**), est exclusivement composée de Partis Politiques et d'Organisations Sociopolitiques. L'individualité n'est pas de mise.

Article-2. La Coalition des Partis Politiques et des Organisations Sociopolitiques et Alliés (**COPPOS-HAÏTI ET ALLIÉS**) a pour objectif d'avoir trois millions cent cinquante mille (3 150 000) membres à travers les douze (12) départements géographiques stratégiques par le biais des cent cinquante (150) partis politiques intégrantes de la Coalition à raison de sept (7) clubs de vingt (20) membres par parti politique dans chaque commune pour un total de cent quarante (140) membres.

Article-3. Après avoir pris l'engagement avec la Coalition des Partis Politiques et des Organisations Sociopolitiques et Alliés (**COPPOS-HAÏTI ET ALLIÉS**), le Parti Politique ou l'Organisation Sociopolitique ne pourra nullement intégrer une autre Coalition ou

Plateforme Politique sous peine de tomber sous le coup de la loi de la République et des Statuts de **COPPOS-HAÏTI ET ALLIÉS**.

Article-4. Est considéré comme membre à part entière de la Coalition des Partis Politiques et Organisation Socio Politiques et Alliés (**COPPOS-HAÏTI ET ALLIÉS**), tout Parti Politique ou toute Organisation Sociopolitique dont les représentants officiels ont :

- Suivi les séances de formations pendant cinq (5) jours consécutifs sur le document intitulé : « Résumé de Formation sur l'implantation, l'implémentation et les stratégies des départements géographiques et électoraux suivi des Bureaux Politiques, les clubs de famille et l'Application Partenariat Public Privé (Plan I, Plan II et Plan III) de **COPPOS-HAÏTI ET ALLIÉS** ».
- Rempli le formulaire d'adhésion et le formulaire d'engagement.

Article-4.1. Pièces exigibles

Après avoir signé les formulaires d'adhésion et d'engagement, les chefs de parti et les représentants des Organisations socio-politiques doivent fournir :

- Une Copie de la lettre de reconnaissance du Ministère de la Justice et de la Sécurité Publique (**MJSP**) du parti ;
- Une Copie de la lettre de reconnaissance du Ministère des Cultes pour les Organisations à caractère religieux.
- Une Copie du certificat émis par le Ministère des Affaires Sociales et du Travail, (MAST) pour les organisations sociales
- Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du parti ou de l'organisation, validé par le bureau exécutif national accompagné d'une lettre de demande d'adhésion dûment signé par les membres, en demandant l'intégration de la structure au sein de **COPPOS HAITI ET ALLIÉS**.

Article-4.2. Toute personne faisant partie d'une structure membre de **COPPOS-HAITI ET ALLIÉS**, après avoir signé les formulaires d'adhésion et d'engagement, doit impérativement fournir les documents suivants dans un délai ne dépassant pas trois (3) jours à l'exception de la copie de la carte d'identification nationale qui doit être fourni dans l'immédiat. Les dits documents sont :

- Une copie de l'Acte de Naissance ou de l'Extrait des Archives ;
- Une copie de la Matricule Fiscale (**NIF**) valide ;
- Deux photos d'identités de date récente ;
- Une copie de la Carte d'Identification Nationale (**NIU**) Valide ;
- Un Curriculum Vitae (**CV**) à jour

Article-5. Droits et Devoirs des membres

Dans le cadre de sa mission et afin de favoriser une participation active, équitable et structurée, **COPPOS-HAITI ET ALLIES** établit les droits et les devoirs de ses membres. Tout membre de parti politique ou d'organisation socio-politique de la Coalition souhaitant bénéficier des opportunités offertes par l'institution doit impérativement remplir les conditions sous mentionnées.

Article-5.1. Droits des Membres

Tout membre en règle avec les exigences de l'administration a droit à :

- . Participer aux programmes d'emploi, de dons, de subventions y compris les programmes de bourses d'études universitaires proposés par la Coalition.
- . Prendre part aux élections internes et/ou externes organisées par **COPPOS-HAITI ET ALLIES**.

. Accéder aux activités, ressources et formations mises à disposition des membres.

Article-5.2. Devoirs des Membres

Pour maintenir son statut actif et bénéficier des droits susmentionnés, chaque membre doit :

- Fournir des justificatifs d'impôts sur le revenu.
- Présenter un certificat de Bonne Vie et Mœurs valide.
- Fournir un certificat de Police émis par la Direction Centrale de la Police Judiciaire.
- Fournir un casier judiciaire valide délivré par le Tribunal de Première Instance,
- Soumettre une copie valide de la carte d'identification nationale (NIU).
- Fournir une copie du Numéro d'Immatriculation Fiscale (NIF).
- Présenter un Curriculum Vitae (CV) à jour, accompagné des pièces justificatives.
- Payer une cotisation mensuelle de 500 HTG, chaque 10 du mois.
- Payer la contribution obligatoire de 10% sur le salaire mensuel
- Payer la contribution obligatoire de 10% sur les revenus mensuels
- Payer mensuellement 50% des frais de fonctionnements et/ou subventions, une fois élu ou nommé par arrêté présidentielle ou autres.
- Prouver ses compétences en lien avec ses prétentions professionnelles.
- Intégrer au moins cinquante (50) groupes WhatsApp mise à part les groupes qui gèrent la communication entre les bureaux politiques de **COPPOS-HAITI ET ALLIES**

Article-6. Le droit de quitter la Coalition des Partis Politiques et des Organisations Sociopolitiques et Alliés (**COPPOS-HAITI ET ALLIÉS**) est réservé à tous les partis politiques et organisations sociopolitiques membres le jugeant nécessaire.

Article-7. La décision de rompre avec la Coalition des Partis Politiques et des Organisations Sociopolitiques et Alliés (**COPPOS-HAITI ET ALLIÉS**) doit être exprimée de manière formelle dans une lettre du Parti ou Organisation démissionnaire adressée au Bureau Politique National (**BPN**).

Article-8. Tout en jouissant d'autonomie le Parti Politique ou l'organisation politique membre ne peut prendre une décision ou initiative engageant la Coalition sans l'autorisation de celle-ci.

Article-9. Les Elections primaires une fois organisées le candidat malheureux qui laisserait la **COPPOS-HAITI ET ALLIÉS** pour intégrer une autre structure politique en guise de bannière dans le cadre du processus électoral, sera automatiquement exclue de la Coalition.

En l'occurrence, **COPPOS-HAITI ET ALLIES** se réserve le droit d'intenter telle action judiciaire en dommages et intérêts contre ce candidat pour les torts et préjudices que lui cause ledit candidat.

Article-10. Les membres de bureau qui ont participé sans succès aux élections primaires n'ont nul droit de choisir la bannière d'une autre structure politique, groupement et regroupement de partis politiques pour mener sa campagne au cours du processus électoral.

Article-11. Toute démarche de démission est recevable à partir d'une demande formelle par lettre adressée au BPN avant

le lancement officiel du processus électoral ou après sa fermeture officielle.

Article-11.1- Toutefois, cette démarche peut avoir lieu sans inconvénient moyennant que les membres de bureau candidats donnent leur démission avant le lancement officiel du processus électoral.

Article-12. Les élus de **COPPOS-HAITI ET ALLIÉS** ne peuvent prendre aucune décision officielle dans l'exercice de leurs fonctions sans l'accord du Bureau Politique National (**BPN**).

Article-13. L' élu de **COPPOS-HAITI ET ALLIÉS** ne peut en aucune façon, intégrer un bloc politique au parlement sans l'aval de la Coalition via le Bureau Politique National (**BPN**).

Article-14. L' élu de **COPPOS-HAITI ET ALLIÉS** ne peut en aucune façon, rompre avec celle- ci au cours de l'exercice de ses fonctions. Cette démarche n'est possible qu'à la fin de son mandat.

Article-15. Tout représentant d'un parti politique ou d'une organisation Socio-politique doit avoir un procès- verbal d'élection qui lui confère le droit de parler au nom de cette organisation ou du parti politique dans **COPPOS-HAITI ET ALLIÉS**.

Article-16. Tout Candidat élu/nommé pour le Conseil d'Administration Communale (**CASEC**), l'Assemblée Section Communale (**ASEC**), Délégué Ville (**DV**), Conseil Municipal, Député, Sénateur, Premier Ministre, Ministre, Secrétaire d'Etat, Directeur General, membre du Conseil Électoral Provisoire (**CEP**), Membre de la Cour Supérieur des Comptes, Membre du Conseil passation de marché, Consul, Ambassadeur, Président deviennent automatiquement Membre du Bureau Politique National Elargi (**BPNE**).

Article-17. Tout Candidat élu dans des élections primaires, après avoir reçu le certificat de la bannière pour s'inscrire formellement au Conseil électoral provisoire ou permanent (**CEP**), ne peut en aucune façon intégrer un autre parti politique, groupement ou regroupement des partis politiques. Le cas échéant, il tombe sous le coup des articles **9** et **13-1** de la loi régissant la matière.

Article-18. Après avoir signé le formulaire d'adhésion et d'engagement, le membre est automatiquement bénéficiaire de tous les biens et intérêts de **COPPOS-HAITI ET ALLIÉS**.

Article-19. Tout membre à part entière de la Coalition ayant commis un acte contraire ou incompatible à la Constitution et les lois de la République d'Haïti régis en la matière ainsi que les règlements intérieurs, les statuts et le formulaire d'engagement n'engage aucun autre membre ni la Coalition.

Article-20. Les actes d'un individu membre d'un parti ou d'une organisation Socio-politique de la Coalition, commis en violation de la Constitution, et les autres lois de la République d'Haïti, les règlements intérieurs, les statuts et le formulaire d'engagement n'engage aucun autre membre ni la Coalition. La responsabilité étant personnelle.

Article-21. Tous les membres de bureaux politiques de **COPPOS-HAITI ET ALLIÉS** et les vice-présidents des clubs de vingt (20) membres ont le droit de vote et le droit de se présenter aux élections internes ou externes.

Article-22. Pour se présenter aux élections un vice-président doit avoir au minimum sept (7) clubs de vingt (20) membres obligatoire répartis dans des différentes zones stratégiques des départements électoraux au Plan II qui sont justifiés dans le système de surveillance électronique de la coalition pouvant permettre de vérifier les données des membres.

Article-23. Toute personne membre d'un parti ou d'une organisation socio-politique de la Coalition signataire du formulaire d'adhésion et d'engagement, a droit à tous les espaces nominatifs, arrêtés ou contractuels dès lors qu'ils ont une compétence en la matière.

Article-24. Tout membre faisant partie des bureaux politiques (**BPN, BPD, PBC, BPSC, CO. BPDA**), les vice-présidents

des commissions, les vice-présidents des clubs de famille ayant au minimum sept (7) clubs de vingt (20) membres dans une zone stratégiques électorale, vérifiés dans le système électronique à travers le département réseau et d'opération de **COPPOS-HAITI ET ALLIES**. Une fois la coalition perd les élections dans cette zone stratégique, le membre perd également le droit d'avoir un contrat, un arrêté ou une nomination donné par la Coalition, durant une période de douze (12) à vingt-quatre (24) mois.

Sanctions Disciplinaires.

Article 25.- Ces mesures prises en matière disciplinaire par **COPPOS-HAITI ET ALLIES** en vertu des Statuts de la coalition et de donner effet aux dispositions des statuts en ses articles 93 à 93.23 qui prévoient que les fautes et comportements délictueux les plus fréquents doivent être portés à la connaissance de tous les membres de la Coalition, de même que leurs suites disciplinaires et, le cas échéant, judiciaires, dans le respect de l'anonymat des membres en cause.

Dispositif disciplinaire institué par la coalition.

Article 26.- Quelque soit son statut dans la hiérarchie administrative et politique de la coalition, tous les membres sont obligés de respecter les statuts, les règlements internes, la ligne et la discipline de la coalition. Dans le cas contraire, ils sont passibles de sanctions disciplinaires.

Ces sanctions visent à :

- Porter le membre à améliorer son comportement
- Affermir sa conviction et son militantisme
- Développer son dynamisme
- Éveiller son sens de responsabilité.

Article 27.- Causes de Sanctions

Les causes de sanctions peuvent être mineures et/ou fondamentales.

- Etre membre d'un autre mouvement ou organisation politique.
- Travailler visiblement au détriment des intérêts de la coalition.
- Violier les principes directeurs et la philosophie de la coalition.
- Avoir été condamné à une peine afflictive et/ou infamante.
- Ne pas respecter les règlements et la ligne de la coalition.
- Diffamer et/ou critiquer publiquement la coalition et/ou les dirigeants.
- Agresser physiquement et/ou verbalement un membre de la Coalition (non en cas de légitime défense)
- Avoir été surpris, en flagrant délit en train de commettre un acte répréhensible (vol, viol, trafic de drogue, assassinat etc....)
- Entreprendre une relation amoureuse au sein de la coalition et/ou avoir des rapports sexuels avec un (1) ou plusieurs membres.
- Refus de donner les frais de cotisations mensuelles de 500.00HTG, des 10% de contribution sur salaires et sur les revenus.

Causes Mineures.

Article 28.- Les causes mineures de sanctions sont :

- L'irresponsabilité.

des allégations portées contre lui et de son droit de se faire assister par un conseiller, soit par le biais du Bureau de l'assistance juridique aux membres. Le membre a la possibilité de répondre à ces allégations.

Mesures disciplinaires.

Article 33.- Les mesures disciplinaires peuvent revêtir d'une ou plusieurs formes : a) Blâme écrit ;

- b) Perte d'un ou plusieurs avantages ;
- c) Suspension, pendant une période déterminée, du droit à toute augmentation de traitement;
- d) Suspension sans traitement pendant une période déterminée ;
- e) Amende;
- f) Suspension pendant une période déterminée de la faculté de prétendre à une promotion ;
- g) Rétrogradation, avec suspension, pendant une période déterminée, de la faculté de prétendre à une promotion ;
- h) Renvoi.

Article 33.1.- Pour déterminer la mesure appropriée, il est statué sur chaque affaire cas par cas, compte tenu de ses particularités, y compris les circonstances aggravantes ou atténuantes, toute mesure disciplinaire prise à l'encontre d'un membre en cause doit être proportionnelle à la nature et à la gravité de la faute commise.

Autres mesures

Article 34.- Les remontrances adressées par écrit ou oralement, Comme les mises en garde ou les lettres d'avertissement, constituent des mesures administratives.

Article 34.1.- Récapitulatif des affaires dans lesquelles le Président de concert avec les autres membres du Bureau Politique National (**BPN**) a prononcé des sanctions.

Tous les cas qui ont donné lieu à l'application d'une ou plusieurs sanctions disciplinaires sont résumés ci-après, la nature de la faute et de la (des) mesure(s) disciplinaire(s) prononcé(s) par le Président de concert avec les autres membres du Bureau Politique

National (**BPN**) étant précisée. La fonction de l'intéressé et d'autres renseignements le concernant ne sont indiqués que lorsqu'ils ont été retenus comme circonstances aggravantes ou atténuantes, les cas ayant donné lieu à des mesures autres que disciplinaires n'étant pas évoqués ici.

Article 34.2.- Toutes les affaires portées à l'attention du Président ne donnent pas lieu à des mesures disciplinaires ou autres. Si le Bureau Politique National établit qu'il n'existe pas de preuve suffisante pour ouvrir une instance disciplinaire ou si le membre donne des explications satisfaisantes, l'affaire est classée et le membre disculpé.

Article 34.3.- L'affaire peut également être classée si l'intéressé part à la retraite ou quitte la coalition pour d'autres raisons avant le terme de l'instance disciplinaire, le Président ne pouvant prononcer de sanctions disciplinaires à l'encontre d'anciens membre. En pareil cas, l'affaire est consignée dans le dossier administratif de l'intéressé, pouvant être examinée plus avant si le membre réintègre la coalition.

Article 34.4.- Abus de pouvoir et harcèlement

Un membre a harcelé sexuellement un autre membre, a abusé de son autorité à son égard et lui a adressé des messages électroniques et autres insultants et menaçants, y compris en utilisant les ressources informatiques de la coalition. Le membre a également distribué du matériel à contenu choquant à d'autres membres au moyen des ressources informatiques de la coalition.

Décision : Renvoi

Recours : Aucune requête n'avait été déposée à la date de la présente circulaire.

Article 34.5.- Un membre a abusé de son autorité et a harcelé sexuellement un autre membre placé sous son autorité.

Décision : Renvoi

Agression et voies de fait

Article 34.6.- À l'occasion d'une formation aux fins d'évaluation et de notation, un membre a réagi violemment aux observations de sa supérieure hiérarchique, l'a agrippée et l'a poussée contre un mur.

Décision : Blâme, perte d'échelon de classe et sans possibilité de promotion pendant un an Recours : Aucun

Article 34.7.- Dans le cadre de ses fonctions officielles, un membre a réagi violemment aux observations d'un autre membre à propos de sa prestation et de son aptitude et lui a donné un coup de poing à la mâchoire.

Décision : Blâme, perte d'échelon de classe et suspension pendant un an du droit à une promotion périodique de traitement

Recours : Aucun

Article 34.8.- Un membre a agressé un agent de sécurité et proféré des insultes à l'encontre de la coalition et de son personnel.

Décision : Blâme (et suivi permanent pour prévenir l'abus de substances psychoactives) Recours : Aucun

Article 34.9.- Un membre a agressé deux agents de la police nationale et résisté à son arrestation après avoir été impliqué dans un accident de la route.

Décision : Rétrogradation, avec suspension pendant un an de la faculté de prétendre à une promotion

Recours : Aucun

Fautes liées à l'informatique

Article 35.- Un membre a reçu, sauvegardé et diffusé des courriels contenant du matériel pornographique au moyen des ressources informatiques de la coalition.

Décision : Blâme et rétrogradation d'échelon, avec suspension pendant trois (3) ans de la faculté de prétendre à une promotion
Recours : Aucun.

Article 35.1.- Un membre a présenté des bons d'achat de la coalition frauduleux pour acquérir du matériel informatique et d'autres biens.

Décision : Renvoi

Recours : Aucun.

Article 35.2.- Un membre a délibérément présenté de fausses informations et des pièces justificatives frauduleuses à l'appui d'une demande de remboursement de frais.

Décision : Renvoi

Recours : Aucune

Article 35.3.- Ayant contrefait la signature d'un fondé de pouvoir, un membre a tenté d'encaisser un chèque et à tirer sur le compte d'un organisme lié à la Coalition.

Décision : Cessation de service, avec dédommagement.

Article 35.4.- Un membre a utilisé de sa qualité officielle et d'informations auxquelles il avait accès dans l'exercice de ses fonctions officielles pour servir les intérêts personnels d'amis et de connaissances en rédigeant et en envoyant des courriers frauduleux sur papier à entête de la Coalition en vue de faciliter l'entrée ou la sortie des personnes dans le pays où se trouvait son affectation.

Décision : Renvoi

Recours : Aucun

Irrégularités en matière d'achats.

Article 36.- Un membre, chargé d'opérations d'achat, a passé des marchés privés avec des entreprises traitant ou cherchant à traiter avec la Coalition, a tenté d'obtenir d'elles des avantages et a dissimulé une relation commerciale privée avec ces entreprises.

Décision : Renvoi

Recours : Aucun

Article 36.1.- Le membre s'est également livré à des activités non autorisées en dehors de la Coalition, a utilisé les ressources informatiques de la Coalition dans son intérêt personnel ou dans l'intérêt de tiers et a sciemment souscrit des déclarations fausses et incomplètes sur la situation financière.

Décision : Renvoi

Recours : Aucun

Exploitation et atteintes sexuelles.

Article 37.- Un membre chargé, entre autres fonctions, du recrutement d'intermittents a eu des relations sexuelles avec des femmes en échange de l'engagement des intéressées, de membres de leur famille ou de leurs amis.

Décision : Renvoi

Recours : Aucun

Vols et détournements

Article 38.- Un membre a volé des matériels appartenant à la Coalition.

Décision : Renvoi

Recours : Aucun

Autres fautes

Article 39.- Un membre a enfreint la législation locale en se rendant coupable de possession et de tentative de contrebande.

Décision : Renvoi

Recours : Aucun

Article 39.1.- Un membre s'est déplacé dans la zone de la mission sans être en possession d'un laissez-passer valide, s'est absenté de son travail sans y avoir été autorisé, a conduit un véhicule de la coalition pendant le couvre-feu et a autorisé un versement indu au profit temporaire.

Décision : Blâme et suspension pendant deux (2) ans du droit aux augmentations périodiques de traitement.

Recours : Aucun

Article 39.2.- Un membre a déposé une plainte infondée à l'encontre d'un autre membre.

Décision : Blâme

Recours : Aucun

Article 39.3.- Amendement

Seule l'Assemblée Générale est autorisée à amender le présent formulaire d'engagement

Article 39.4.- Proposition d'Amendement

La proposition d'amendement est présentée par le Bureau Politique National et doit-être ratifiée par la majorité absolue des délégués.

Dissolution et disposition finale

Article 40.- Seule une assemblée générale (réunie avec $\frac{3}{4}$ des délégués) peut décider de la dissolution de la Coalition en cas de conflit grave et irréversible.

Article 40.1.- Toute modification doit-être conforme non seulement au formulaire d'engagement et Règlements

Internes de **COPPOS-HAITI ET ALLIÉS**, mais aussi aux lois **Article 40.2.-** Tous les cas qui ne sont pas

mentionnés dans ce présent formulaire d'engagement, ni dans les Règlements Internes seront traités suivant les lois

haïtiennes régissant la matière. Toutefois,
l'Assemblée Générale, étant souveraine, elle peut
être toujours

haïtiennes régissant la matière.

Article 40.3.- Disposition finale : Le présent
formulaire d'engagement abroge toutes dispositions
prises par le Bureau Politique National (BPN, par la
majorité absolue.

consultée pour en délibérer démocratiquement.

Bureau Politique Départemental (BPD)

Titulaire

Nom et Prénom :
Superviseur Manager

Département :

.....

Bureau Politique Communal (BPC)

Bureau Politique Section Communale (BPSC)

Bureau Politique National (BPN)

Fait à : _____ le ____/____/____

Vu et Approuvé par le Notaire des signatures des citoyens

Table des matières

GUIDE NATIONAL	1
THEME	1
Résumé de Formation sur l'Implantation, l'Implémentation et les Stratégies des Départements Géographiques et Electoraux Suivi des Bureaux Politiques, les Clubs de Famille et l'Application du Partenariat Public Privé (Plan I, Plan II et Plan III) de COPPOS- HAITI ET ALLIES.	1
1. DOCTRINE PHILOSOPHIQUE DE COPPOS-HAITI ET ALLIES	3
PLAN III	3
PLAN I	5
1. Doctrine Philosophique de COPPOS-HAITI et ALLIES	5
1. KISA COPPOS-HAITI ET ALLIES A YE?	5
1.2.-POUKISA NOU KREYE COPPOS-HAITI ET ALLIES ?	5
1.3.-MEN KI JAN COPPOS-HAITI ET ALLIES WE LETA A:	7
1.4.-KI AVANTAJ BON RAPO LETA AK SOSYETE A?	7
Structure Organisationnelle des bureaux politiques de COPPOS-HAITI et ALLIES.	9
2-Appellation et fonction des membres des bureaux politiques de COPPOS-HAITI et ALLIES.	11
2.3.-Mode et Moyen de Communication	12
Énumération élaboration des clubs de familles de COPPOS- HAITI et ALLIES.....	13
1. GPAA: Groupe des Partis pour l'Alternative et Alliés	14
2. G8PA: Groupe des Huits(8) Partis et Alliés	15
3. COPPENA: Collectif des Organisations Socio-politiques et Partis Politiques pour une Entente Nationale	15
4. FOULH: Forum des Organisations pour l'Unité dans la Lutte Haïtienne.....	16
5. COPPAL: Concertation des Partis Politiques Actifs pour la Liberation	17
6. RELANCE: Rassemblement vers l'Équité pour la Liberation et l'Action d'une Nation Citoyenne Engagée	17
7. REPPNOH: Réseau des Partis Politiques pour une Nouvelle Orientation d' Haïti	18
8. VANYAN: Voix des Acteurs Nationaux pour un Avenir Nouvel	19
9. GSNA: Generation Solidaire pour une Nouvelle Alternative.....	19
10. G17PPA: Groupe des 17 Partis Politiques et Alliés.....	20
11. RASIN: Regroupement pour l'Action et la Stabilité Institutionnelle Nationale	20
12. COPADH: Collectif des Organisations Politiques pour l' Alternative et le Développement d'Haïti	21
13. COPPOS-HAITI	22
Mode de Fonctionnement des zones stratégiques.....	23
PARTENARIAT PUBLIC PRIVE	23
ANNEXE DU GUIDE NATIONAL DE FORMATION	26
ANNEXE DU DEPARTEMENT DE L'OUEST II.....	30
ANNEXE DU DEPARTEMENT DE L'OUEST III.....	31
1- RENSEIGNEMENT PERSONNEL.....	74
2- PERSONNE RESPONSABLE	76
3- PERSONNE DE REFERENCE.....	76
Titulaire Bureau Politique Départemental (BPD)	77
Article-4.1. Pièces exigibles	80
Article-5. Droits et Devoirs des membres.....	80
Article-5.1. Droits des Membres	80
Article-5.2. Devoirs des Membres	81
Article 39.3.- Amendement	88
Article 39.4.- Proposition d' Amendement.....	88
Brochure	91
.....	92
Fiche technique club de famille	93
.....	96
Fiche technique des parties politiques	97
.....	110